

**A défaut de rembourser la dette des consciences et pour affirmer narquois que l'esclavage et la colonisation furent des biens faits apportés en mains propres par les Européens de la lumineuse civilisation universelle aux Afriques Pacifiques, Atlantiques, Méditerranéennes et Centrales ci dessous quelques articles des journaux du petit monde français... Par ailleurs il serra important de prendre en compte pour comprendre le contexte dans le quel sont rapportés les situations circonscrites en toutes lettres ci-après, qu'à ce jour les crimes jugés contre l'humanité reste impunis ou du moins non verbalisé de façon sonnante et trébuchante par aucun des responsables reconnu en totale autonomie coupables des faits (qu'ils revendiquent) qui leurs sont reprochés. Donc, car nous pensons que les effets substantielles des causes se doivent d'être énoncé proprement, l'Europe d'aujourd'hui, ou ce qu'il en reste, est redevable pour l'éternité et devant témoins, de réseaux d'eaux potables et d'assainissement d'eaux usées, de réseaux et centrales électriques, de réseaux de routes bien entretenues, ainsi que de tout ce qui va avec**

**pendant 400 ans.**

**Postscriptum : merci de penser à livrer en petits cadeaux, des tracteurs multifonctions et l'outillage multi-service qui va avec, pour les petits travaux de construction et d'aménagement des territoires urbanistiques et ruraux qui reste à mettre en chantier.**

**PS2 : Avez vous bien reçu notre dernière livraison de mains d'œuvre hautement qualifiée triée sur le volet au cas par cas avec l'odeur du maffé à la pâte d'arachide scandinave ? Sinon il nous reste encore des laveurs de vitres si vous avez besoin... Pour un footballeur acheté gratuitement à sa famille et payé avec l'argent de vos d'ésimpositions sur vos ventes d'armes à nos voisins belliqueux, une palanquée de ratons laveurs de type blaireau niveau licence d'économie offerte.**

**Bien tendrement, comme le faux-filet de beef, bien à vous tous, mes frères.**

**Dimanche 12 aout 2018 à 18h18.**

**Théotime Kéké Ier, Premier Famas enraillé des Tropiques du millénaire, clic-clic merde c'est déjà l'heure des dessins animés, j'entends le bruit de l'automatique.**

Entretien entre les deux tours des élections aux Malis entre IBK et Cissé...

2 aout 2018

## **« Au Mali, il faut faire converger les stratégies militaire et de développement »**

Le général Guibert, commandant de la force française « Barkhane » au Sahel, dresse le bilan de sa mission à la veille d'un scrutin présidentiel sous haute tension.

Propos recueillis par Morgane Le Cam (Bamako, correspondance)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) [Ajouter](#)

Partager [Tweeter](#)

**Après un an passé à la tête de l'opération « Barkhane », qui compte 4 500 soldats français déployés au Sahel depuis 2014, le général Bruno Guibert passe la main au général Frédéric Blachon. Sous son commandement, la principale mission extérieure française, dédiée à la lutte contre le terrorisme djihadiste, a concentré son action aux frontières du Mali, du Niger et du Burkina-Faso.**

Lire aussi : [Au Sahel, bilan contrasté pour l'opération française « Barkhane »](#)

A l'approche de la présidentielle du 29 juillet dans laquelle le président malien Ibrahim Boubakar Keita remet son mandat en jeu, des événements ont fait [monter](#) la tension : attaque dans la ville de Gao contre une patrouille blindée de « Barkhane » le 1<sup>er</sup> juillet, exécution sommaire de plus de vingt personnes vers Ménaka le 20, [mort d'un soldat malien](#) dans une embuscade deux jours plus

tard dans le centre du pays, [tirs d'obus contre l'aéroport de Sévaré](#) le 23 juillet... Le général Guibert revient sur cette menace terroriste qui perdure à la veille d'un scrutin sous pression.

**Voyez-vous un lien entre les récentes attaques djihadistes, dans le centre et le nord du Mali, et l'élection présidentielle ?**

**Bruno Guibert** Les djihadistes sont fermement opposés à la mise en place d'un processus démocratique au Mali et y revendiquent l'application de la charia. Pour autant, les enjeux nationaux de cette élection ne contreviennent pas directement aux intérêts de moyen et long terme des groupes armés terroristes, davantage tournés vers leurs aires d'influence locales. Les attaques répétées dans le centre et le nord du Mali, qui frappent essentiellement la population civile, illustrent plutôt une fuite en avant des terroristes. Partis d'une logique de conquête et d'implantation durable, ils sont désormais réduits à des actions sporadiques dont la portée est limitée. Le lien entre l'élection et les dernières attaques n'est donc pas direct, même si la période peut [offrir](#) aux djihadistes une caisse de résonance médiatique.

Lire aussi : [L'ONU alerte sur les violences au Mali, qui ont fait au moins 289 morts depuis le début de l'année](#)

**Le QG du G5 Sahel a été attaqué à Sévaré le 29 juin. Où en est sa mise en place de cette force conjointe entre la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad ?**

Malgré l'attentat de Sévaré, le G5 Sahel continue sa montée en puissance. L'opérationnalisation de la force conjointe est bien réelle. Elle a pu [installer](#) l'ensemble de ses postes de commandement et [déployer](#) environ 80 % des effectifs des bataillons pour [atteindre](#) un effectif de 4 000 hommes. En outre, elle a réussi à [mener](#) six opérations à ce jour. Nous aimerions que ce soit plus rapide mais il est difficile d'opérationnaliser une force à [partir](#) d'armées qui souffrent de problèmes structurels majeurs, de logistique et d'équipements. La clé du succès passe par le soutien de la France, de l'Union européenne [UE] et de la communauté internationale. Près de 6 000 soldats maliens, burkinabés ou nigériens ont pu [bénéficier](#) d'une séquence de formation. Notre rôle s'attache désormais à [développer](#) la coordination et l'appui à la planification.

Lire aussi : [Un général mauritanien et un adjoint tchadien prennent la tête de la force du G5 Sahel](#)

**Dans le centre, les milices prolifèrent, les conflits intercommunautaires s'exacerbent et les écoles ferment. Pourquoi « Barkhane » n'y intervient pas ?**

C'est une décision stricte du président malien de [vouloir](#) que le Mali réponde seul à cette crise. De plus, la gestion des conflits intercommunautaires n'entre pas dans les missions de « Barkhane ». Nous ne sommes pas responsables du règlement de l'ensemble des problèmes du Mali et ne pouvons [être](#) partout avec nos 4 500 hommes dans une zone aussi vaste que l'Europe. Nous sommes présents au nord du Mali et au nord du fleuve Niger dans la région dite « des trois frontières ». Toute la zone centre a subi une très forte pression des djihadistes, au point que l'insécurité s'y est enkystée. Le terrorisme vient surinfecter des fractures communautaires souvent très anciennes. La situation est préoccupante. Aujourd'hui, l'Etat malien cherche légitimement à [reprendre](#) position.

Lire aussi : [Au Mali, les liaisons dangereuses entre l'Etat et les milices](#)

**Dans la zone de Ménaka, les soldats français collaborent avec le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) et le Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés (Gatia). En avril, la Mission des nations unies au Mali (Minusma) a accusé cette coalition d'être responsable d'exécutions sommaires. « Barkhane » ne risque-t-elle pas d'être instrumentalisée ?**

Je n'aime pas le terme « collaborer ». « Barkhane » ne collabore pas avec le MSA et le GATIA, elle se coordonne avec ces groupes, dans une action ponctuelle basée sur du renseignement. « Barkhane » s'entoure des précautions nécessaires et c'est un choix qui est mûri et assumé. Les groupes d'autodéfense avec lesquels nous travaillons, ponctuellement et sans planification

préétablie, savent que la coordination pourrait être réversible dès lors que leurs actions s'inscriraient en dehors du cadre fixé. « Barkhane » est prête à se [coordonner](#) avec tous les groupes armés qui manifestent clairement leur volonté de [lutter](#) contre le fléau du terrorisme en respectant trois critères que j'ai fixés : la loyauté envers l'Etat malien, la volonté de lutter contre le terrorisme avec les forces armées maliennes et le respect du droit des conflits armés. Cette démarche ne s'appuie donc sur aucune considération communautaire, mais réclame des preuves de bonne foi.

Lire aussi : [Des militaires maliens visés par une enquête après la découverte de fosses communes](#)

Je constate qu'il y a surtout une occultation systématique du rôle des groupes armés terroristes dans ces conflits dits communautaires. Or ils les ont instrumentalisés, favorisés et entretenus.

### **Comment jugez-vous, plus largement, la situation sécuritaire au Mali ?**

Quand je suis arrivé, la région Liptako concentrait une très large part des attaques et incidents sécuritaires. Le travail réalisé montre que les gains sont possibles, même s'il reste à les [pérenniser](#) par des actions de développement. « Barkhane » ne s'interdit pas d'agir dans d'autres zones du nord du Mali : à Kidal, où nous menons des actions d'opportunité ; dans le secteur de Tombouctou contre la Katiba Al-Furqan ; et dernièrement dans le Gourma avec la force conjointe du G5 et les forces armées maliennes contre la katiba [*brigade*] 3A, avec d'excellents résultats.

Dans toutes ces zones, nous avons pris le dessus sur l'ennemi en lui infligeant des pertes sévères. L'ennemi est toujours là, dilué au milieu des populations, mais il est clairement sous pression. Il ne dispose plus de sanctuaire. Il n'est plus capable de mener d'action d'envergure coordonnée. Mais, je le dis souvent, il n'y aura pas de solution militaire au Mali. La solution est politique, et seule une action globale, sur l'ensemble des leviers militaire, diplomatique, économique surtout, permettra d'établir les conditions d'une stabilité durable.

### **« Barkhane » a évolué vers une occupation plus durable du terrain, pour quel bilan ?**

Le pragmatisme a conduit à [recentrer](#) l'action de « Barkhane » dans le Liptako, qui est ainsi devenu le premier point d'application de la stratégie globale de la France. [Agir](#) méthodiquement, en combinant l'ensemble des approches de restauration de la vie civile, ne peut se [faire](#) que sur une durée suffisante et une zone limitée. Notre présence plus permanente sur le terrain aux côtés des forces maliennes permet de [réduire](#) la capacité de combat des groupes terroristes par des opérations successives et, parallèlement, de développer l'aptitude des forces armées partenaires. Elles peuvent [poursuivre](#) le combat de manière autonome à mesure que le rapport de force s'inverse progressivement.

Sur le plan tactique, nos actions sont dirigées sur la base d'un renseignement de plus en plus précis, et la population y joue un rôle clé. Nos actions sont plus ciblées, notre force beaucoup plus réactive et moins prédictible.

### **Comment expliquez-vous qu'Iyad Ag-Ghali, à la tête du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), demeure insaisissable ?**

Les groupes de Ag Ghali ont subi de lourdes pertes au cours des premiers mois de 2018, qui ont provoqué une profonde désorganisation du RVIM. Dans cette société très hiérarchisée où tout ou presque passe par les chefs, leur neutralisation a provoqué un renouvellement des cadres. Ag-Ghali parvient à se [cacher](#), notamment dans les oueds de la partie septentrionale du Mali. Sa longévité témoigne de la robustesse de ses soutiens. Nos actions du début d'année ont fortement déstabilisé notre adversaire mais ne l'ont pas totalement abattu. Un jour, il sera mis hors de combat.

Lire aussi : [Le groupe djihadiste d'Iyad Ag-Ghali revendique l'attentat contre « Barkhane » au Mali](#)

### **La population soutient-elle les groupes armés ?**

Ces groupes cherchent à se [fondre](#) à la population, souvent contre sa volonté. Cette implantation se traduit par une implication de plus en plus marquée dans le tissu local, voire par une substitution

aux autorités légales. Les habitants sont apeurés et la menace des terroristes l'emporte souvent sur les promesses des forces régulières. Sans perspective immédiate de retour de l'Etat de droit, les populations rechercheront des protecteurs garants de leur survie. Dans certaines parties du territoire, la sécurité, voire la justice, sont assurées *de facto* par des groupes djihadistes. Seul le retour permanent de l'autorité malienne, favorisera le retour de la confiance de la population.

Lire aussi : [Dans le centre du Mali, « c'est la souffrance, la fatigue et la peur qui nous ont poussés à fuir »](#)

Un certain nombre de jeunes s'engagent aussi dans les rangs de ces groupes armés pour se [défendre](#) contre d'autres communautés. Ce qui ne signifie pas que les populations soutiennent tous les djihadistes. Il faut maintenant faire [converger](#) les stratégies militaire et de développement afin de [provoquer](#) la rupture et [couper](#) les liens entre population, communautés et djihadistes. C'est un point fondamental. Cela prendra du temps, sera douloureux peut-être, mais la situation reste réversible. C'est avant tout une question de volonté politique.

**Au Mali, des voix continuent de [plaider](#) en faveur de négociations avec les groupes djihadistes. Est-ce une option envisageable ?**

C'est une question éminemment politique. Aujourd'hui, il y a toute une partie du territoire à [reconquérir](#) en réinstaurant l'intégrité de l'Etat. Ensuite, ce sera aux autorités maliennes d'entamer des discussions avec ceux qui renonceront à la violence, pour [instaurer](#) une paix durable.

Reportage

## **Dans le centre du Mali, « c'est la souffrance, la fatigue et la peur qui nous ont poussés à fuir »**

L'abandon de l'Etat et la prolifération des armes aggravent les affrontements entre Dogon et Peuls qui ont déjà fait 70 morts depuis le début de l'année.

Par Morgane Le Cam (Bamako, correspondance)

LE MONDE

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager [Twitter](#)

**Un seau en plastique, c'est l'objet que désigne Oumou Barry pour [exprimer](#) son dénuement. Cette mère de famille a fui, fin avril, son village du cercle de Koro, dans le centre du Mali, pour se [figer](#) sous une tente à Dialakorobougou, en périphérie de Bamako. Comme elle, près de 140 Peuls, selon l'association Tabital Pulaaku, se sont réfugiés ces dernières semaines à proximité de la capitale malienne.**

Tous ont tenté d'échapper aux violences intercommunautaires qui opposent les Peuls, communauté

majoritairement composée d'éleveurs, aux Dogon, traditionnellement agriculteurs. Selon l'ONU, depuis début 2018, plus de 70 personnes ont été tuées dans ces conflits qui endeuillent le centre du Mali. Des affaires de vengeance, d'assassinats qui se répondent, de communautés qui s'arment.

Lire aussi : [Dans le nord du Burkina Faso, les exactions de l'armée contrarient la lutte antiterroriste](#)

« C'est la souffrance, la fatigue et la peur qui nous ont poussés à [fuir](#). Nous ne pouvions pas [rester](#) car les dozos [chasseurs traditionnels chez les Dogon] nous assassinent. Si nous étions restés, cela aurait été notre tour », murmure Oumou Barry, affaiblie, avant de [raconter](#) l'exécution de son père. Face à elle, une femme s'énerve : « Tout ça, c'est à cause de la terre ! Les Dogon veulent [récupérer](#) nos terres pour [pouvoir cultiver](#) et ne pas [être](#) dérangés par nos animaux. »

## Les équilibres traditionnels bouleversés

Dans le cercle de Koro comme ailleurs au Mali, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont récurrents. Mais, pour le docteur Bréma Ely Dicko, chef du département de socioanthropologie de l'université des lettres et des sciences humaines de Bamako, l'amenuisement des ressources vivrières et la montée de l'insécurité au centre a mené à l'explosion : « Dans la région de Mopti, il y a en réalité une compétition au sujet de ressources, qui s'amoindrissent. »

Selon M. Dicko, la création de communes par l'Etat dans les années 1990 a encore davantage bouleversé les équilibres existants entre éleveurs et agriculteurs. Des villages sont apparus, d'autres ont été divisés, entraînant des conflits liés à la répartition des ressources et modifiant les pistes de transhumance empruntées par les éleveurs. « Les médiateurs locaux traditionnels de ces conflits ont été dépassés et le découpage en communes a mis sur pied de nouvelles autorités étatiques qui n'ont pas su [gérer](#) la situation », raconte-t-il.

En janvier 2013, lorsque les groupes djihadistes qui contrôlaient déjà le nord du Mali arrivent aux portes de Konna, dans la région de Mopti, les agents de l'Etat commencent à fuir. Cinq ans plus tard, l'administration n'a pas encore été réinstallée, comme le souligne le rapport du secrétaire général des Nations unies sur le Mali du 29 mars : « Le nombre de représentants de l'Etat redéployés dans les régions du nord et du centre a diminué de 6 % au cours de la période [janvier-mars 2018]. Au 1<sup>er</sup> mars, dans les régions septentrionales et dans la région de Mopti, seuls 22 % d'entre eux étaient à leur poste. »

Lire aussi : [Au Mali, Antonio Guterres en meilleur allié de la Force conjointe du G5 Sahel](#)

Dans un contexte d'insécurité grandissante et d'abandon de l'Etat, les populations s'arment, créent des milices. « Les gens en profitent pour [régler](#) des vieux problèmes et, dans un contexte de prolifération des armes, cela entraîne des conflits sanglants », explique M. Dicko.

## Prolifération de milices

Qu'ils soient Peuls et ou Dogon, tous les interlocuteurs s'accordent sur le fait que les autorités n'ont pas joué leur rôle. « Nous les avons alertées dès 2013 par écrit pour leur dire : "Attention, il y a tellement d'armes qui circulent, il va y [avoir](#) un problème". Ils ne nous ont jamais répondu », assure Mamadou Togo, le président de Ginna Dogon, une association de défense de la culture dogon, considérant que « si les dozos dogon se sont organisés en créant la milice Dan na Ambassagou, c'est parce qu'ils n'avaient pas le choix. Les Peuls attaquaient nos villages, ils ne pouvaient pas rester les bras croisés [regarder](#) leurs parents se [faire tuer](#). »

Selon lui, au moins 2 000 membres de sa communauté ont fui des violences perpétrées par des Peuls. Du côté des associations de défense des Peuls, le chiffre de 3 000 déplacés circule. Depuis

plusieurs mois, les milices prolifèrent, la dernière en date étant l'Association pour le Salut du Sahel (ASS). Créé fin mai dans la région de Mopti, ce groupe peut vouloir [venir](#) à bout de la milice dozo Dana Ambassagou. Pour [contrer](#) cette escalade, le gouvernement malien a adopté en août 2017 un Plan de sécurisation intégré des régions du Centre (PSIRC) prévoyant notamment le déploiement de 4 000 militaires.

Lire aussi : [Au Mali, les autorités enquêtent sur des soupçons d'« exécutions sommaires » par l'armée](#)

« Il y a eu un déploiement des forces armées et de sécurité dans certaines localités du cercle de Koro, à Diankabou, à Dinangourou et à Diougani, ce qui va nous [permettre](#) de [circonscrire](#) ce conflit », promet le général Sidi Alassane Touré, gouverneur de la région de Mopti. Sous sa tente de fortune de Dialakorobougou, Oumou Barry préfère encore [attendre](#) avant de [rentrer](#) chez elle.

Reportage

## Dans le nord du Burkina Faso, les exactions de l'armée contrarient la lutte antiterroriste

Terrorisés par leurs forces de défense et de sécurité et la menace terroriste, plus de 24 500 Burkinabés ont fui leurs villages, dans le nord du pays.

Par Morgane Le Cam (Ouagadougou, correspondance)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) [Ajouter](#)

Partager [Tweeter](#)

Il y a un mélange de tristesse, de méfiance, de peur et d'incompréhension dans son regard. Ses mains tremblent et se tordent quand il raconte son histoire, « *pour que tout ça s'arrête* ». Makido Lawol (le nom a été modifié) a fui son village, situé aux alentours de Damba, dans la province du Soum, au nord-ouest du Burkina Faso, depuis quatre mois.

Comme ce grand homme peul au visage émacié, ils sont, selon OCHA, l'Agence de coordination des affaires humanitaires des Nations unies, près de 25 000 Burkinabés à avoir fui leur localité, dans le nord du pays. Pas seulement pour échapper aux djihadistes qui ne cessent de terroriser la région depuis plus de deux ans, mais aussi, selon le propos de ces déplacés, pour se protéger de leurs propres forces de sécurité, militaires, policiers ou gendarmes.

« Les hommes de tenue (forces de sécurité) n'épargnent plus les innocents, tout le monde le sait, mais personne ne dit rien, par peur », Makido Lawol, un habitant qui a fui son village

Une allégation confirmée par un Rapport de mission de suivi des déplacements des populations du Burkina Faso vers le Mali que *Le Monde* s'est procuré. Dans ce document, daté de janvier 2018, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) indique qu'entre 2 000 et 3 000 ressortissants burkinabés ont fui chez leurs voisins maliens pour « *venir chercher la paix* » dans un pays pourtant encore plus en guerre que le leur, « *par crainte des persécutions menées par l'armée burkinabée et d'autres groupes armés* ». « *Certaines personnes rencontrées ont fait cas d'arrestations, de menaces et d'autres exactions ayant entraîné la mort de membres de leurs communautés* », précise le rapport.

Décryptage

## Des militaires maliens visés par une enquête après la découverte de fosses communes

Vingt-cinq corps ont été retrouvés mi-juin après que des soldats ont procédé à des arrestations dans la région de Mopti, dans le centre du pays.

Par Morgane Le Cam (Bamako, correspondance)

LE MONDE

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager Tweeter

**Le communiqué est explicite. Souvent critiqué pour son manque de communication concernant les allégations d'exécutions extrajudiciaires visant les forces armées maliennes (FAMA), le ministère de la défense a cette fois-ci pris les devants. Publié mardi 19 juin, le texte « *confirme l'existence de fosses communes impliquant certains personnels FAMA dans des violations graves ayant occasionné la mort d'hommes à Nantaka et Kobaka, dans la région de Mopti* ». Le ministre de la défense, Tiéna Coulibaly, a annoncé l'ouverture d'une enquête.**

Lire aussi : [Les corps de 25 personnes retrouvés dans des fosses communes au Mali](#)

Depuis quelques jours, la rumeur montait. Le week-end dernier, l'association de défense des droits des populations pastorales Tabital Pulaaku a diffusé sur les réseaux sociaux une liste de 25 noms, à consonance peule, de personnes dont les corps auraient été retrouvés dans la région de Mopti, dans le centre du Mali. « *Treize corps dans une fosse, sept autres corps dans une autre fosse et cinq autres dans une troisième fosse* », précise l'association. L'armée malienne est alors pointée du doigt.

### « Entre le marteau et l'enclume »

« *C'était le 13 juin. J'ai vu les militaires [encercler](#) mon village, Nantaka. Ils sont arrivés à bord de plusieurs véhicules et ont procédé à des arrestations. Chaque homme qui passait était arrêté* », affirme Ousmane Dicko, un proche d'une des victimes, originaire de cette localité située à seulement quelques kilomètres de Mopti. Il poursuit : « *Ils n'ont gardé que les Peuls. Les membres des autres ethnies qu'ils avaient arrêtés, ils les ont libérés en leur demandant seulement de [revenir](#)*

les [voir plus tard pour récupérer](#) leur pièce d'identité et leur téléphone. » Le lendemain, 25 corps seront retrouvés dans des fosses.

Ousmane, comme d'autres habitants de la région de Mopti, dit [être](#) « entre le marteau et l'enclume » – entre les groupes rebelles et l'armée. « *L'affaire de Nantaka, c'est malheureusement un contexte classique. Les djihadistes attaquent les forces de défense et de sécurité, puis l'armée réplique et les bavures commencent* », soupire une source humanitaire.

Lire aussi : [Dans le centre du Mali, « c'est la souffrance, la fatigue et la peur qui nous ont poussés à fuir »](#)

Dans la région de Mopti, les FAMA ont payé un lourd tribut face aux groupes armés. Selon nos informations, depuis le début du mois de juin, quatre attaques les ont ciblés, tuant dix soldats. Pour [contenir](#) la menace, du renfort militaire a été envoyé dans la zone mi-juin. Depuis début avril, plus de 70 % des attaques qui ont visé les soldats ont eu lieu dans la région de Mopti, selon le dernier rapport du secrétaire général des Nations unies sur la situation au Mali, daté du 6 juin. Le centre du pays est un cercueil pour les FAMA.

La *katiba* Macina, du chef djihadiste peul Amadou Koufa, est souvent jugée responsable de ces attaques perpétrées dans le centre. De quoi [créer](#) l'amalgame. « *On peut être Peul sans être djihadiste, nous ne sommes pas du bétail à abattre ! Trop c'est trop, le sang a trop coulé* », s'emporte Ousmane Dicko. Il espère que l'enquête ouverte sur les fosses communes découvertes près de son village permettra de [situer](#) les responsabilités.

## Sept enquêtes ouvertes

« *Depuis 2017, nous avons documenté plus de sept fosses communes contenant les corps d'une soixantaine d'hommes qui auraient été tués par l'armée au cours d'opérations antiterroristes. Mais aucune de ces révélations n'a abouti à la justice* », regrette Corinne Dufka, directrice adjointe de Human Rights Watch pour l'Afrique de l'Ouest, tout en saluant l'ouverture de cette enquête.

Lire aussi : [Au Mali, les autorités enquêtent sur des soupçons d'« exécutions sommaires » par l'armée](#)

Depuis fin 2016, sept enquêtes portant sur des allégations d'exécutions extrajudiciaires formulées à l'encontre des forces de défense et de sécurité maliennes ont été ouvertes par les autorités. Elles concernent la mort de plus de 100 personnes. Avant celle des fosses communes de Nantaka, la dernière en date concerne la « *neutralisation de douze personnes* » à Boulikessi, à la frontière avec le Burkina Faso, avait précisé le ministère de la défense dans un communiqué publié le 7 juin. Des militaires sous commandement de la Force conjointe du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) sont soupçonnés. « *Nous avons conduit une investigation sur les lieux et les résultats devraient nous [parvenir](#) dans les jours qui viennent* », avait déclaré, le 30 mai, le général Didier Dacko, commandant de cette force militaire de 5 000 hommes.

Pour l'heure, sur les sept enquêtes lancées, les conclusions d'une seule ont été communiquées. Après la découverte d'une fosse commune contenant sept corps à Sokolo, dans la région de Ségou, le gouvernement avait annoncé, le 27 février, que les sept hommes « *avaient été tués lors des combats dans la région* ».

Analyse

# Au Mali, les liaisons dangereuses entre l'Etat et les milices

Sous le couvert de la lutte antiterroriste, Bamako est soupçonné de soutenir certains groupes d'autodéfense. Une stratégie qui n'est pas nouvelle.

Par Morgane Le Cam (Bamako, correspondance)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager Tweeter

« *Nous allons désarmer les milices. C'est le début de la réconciliation.* » En tournée dans le centre du pays, fin mars, les mots du premier ministre malien, Soumeylou Boubèye Maïga, redonnent espoir à des populations qui, depuis plusieurs mois, ne cessent de compter leurs morts. Entre avril et juin, au moins 43 civils ont été tués dans le centre, lors d'attaques ciblées et de conflits intercommunautaires, selon le dernier rapport du secrétaire général des Nations unies sur la situation au Mali, publié le 6 juin.

Ces conflits opposent surtout des éleveurs peuls aux cultivateurs dogon et aux Dozo, des chasseurs traditionnels. Des milices sont désignées comme responsables par les deux parties : Dan na Amassagou, qui défend les Dogon, est pointé du doigt par les Peuls, tandis que les Dogon accusent les Peuls de l'Alliance pour le salut au Sahel (ASS).

Ces dernières semaines, les rumeurs enflaient quant à un supposé soutien de l'Etat à la milice Dan na Amassagou. Pour lutter contre un terrorisme qui s'étend au centre du Mali, et qui y est incarné par un prédicateur peul nommé Hamadou Koufa, l'Etat soutiendrait la partie adverse. « *Ce n'est pas réel. L'Etat n'a pas vocation à créer ou à soutenir une milice. Son rôle est d'assurer la sécurité des populations et de combattre ces milices* », affirme avec vigueur le colonel major Ismaïla Deh, conseiller technique au ministère de la sécurité.

Le 7 juillet, les forces de sécurité pénètrent à Kanou Kombolé et tentent de désarmer des éléments de Dan na Amassagou. En vain. « *Si l'Etat veut désarmer, il faut qu'il prenne ses responsabilités et assure au préalable la sécurité*

Compte rendu

## Un général mauritanien et un adjoint tchadien prennent la tête de la force du G5 Sahel

Le changement d'état-major a été décidé après l'attaque contre le QG de la force conjointe à Sévaré qui avait fait trois morts, dont deux militaires maliens.

Le Monde.fr avec AFP

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager Tweeter

## **Le chef d'état-major adjoint mauritanien, le général Hanena Ould Sidi, a été nommé commandant de la force antidjihadiste du G5 Sahel, succédant ainsi au général malien Didier Dacko, avec pour adjoint le général tchadien Oumar Bikimo, a-t-on appris, samedi 14 juillet, de sources officielles à Nouakchott et à NDjamena.**

La décision de [remplacer](#) le général Dacko et son adjoint burkinabé, le colonel major Yaya Séré, a été prise lors d'un sommet du G5, organisation régionale regroupant la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, le 2 juillet à Nouakchott, en marge du sommet de l'Union africaine (UA), selon des participants, mais n'a pas été annoncée officiellement.

Lire aussi : [Les djihadistes maliens s'invitent au sommet de l'Union africaine](#)

Elle fait suite à un attentat djihadiste survenue le 29 juin contre le quartier général de la force conjointe à Sévaré, dans le centre du Mali, qui avait fait trois morts, dont deux militaires maliens de cette force, outre deux assaillants, à trois jours de cette réunion en présence du président français Emmanuel Macron.

« *Le général Hanena Ould Sidi a été officiellement nommé à la tête de la force conjointe du G5 Sahel* », a déclaré à l'AFP une source officielle mauritanienne.

Le général Ould Sidi a notamment dirigé dans son pays les renseignements militaires, un domaine dans lequel la force du G5 Sahel montre de nombreuses carences, selon l'ONU et des experts.

### **Exécution sommaire**

Le lendemain de l'attentat, le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz avait dénoncé des « *failles* » au sein de l'état-major de la force du G5 Sahel. « *Si l'état-major a été attaqué, c'est qu'il y a énormément de failles que nous nous devons de [corriger](#) si nous voulons [stabiliser](#) la région du Sahel* », avait-il dit.

Le commandant adjoint de la force sera le général Bikimo, plusieurs fois chef d'état-major particulier au ministère tchadien de la défense, commandant du contingent tchadien en Centrafrique, dans le cadre de l'intervention militaires régionale en Centrafrique en 2006-2007, puis entre 2008 et 2013, a annoncé de son côté la radio d'Etat tchadienne.

Cette figure de l'armée tchadienne connaît bien le Mali, pour y [avoir](#) commandé les forces du Tchad envoyées en 2013 pour [chasser](#) les djihadistes qui avaient pris le contrôle du nord du pays. Il avait ensuite servi comme chef adjoint de la force militaire de la Mission de l'ONU (Minusma), en 2015-2016.

Lire aussi : [Le groupe djihadiste d'Iyad Ag-Ghali revendique l'attentat contre « Barkhane » au Mali](#)

Le G5 Sahel a réactivé en 2017 son projet de force conjointe, initialement lancé en 2015, avec l'appui de la France, qui conduit au Sahel l'opération « Barkhane » contre les djihadistes.

Paris y voit un possible modèle de prise en main par les Etats africains de leur propre sécurité. Mais sa mise en œuvre est marquée par des problèmes de financement, malgré des promesses de quelque

420 millions d'euros, et des accusations de violations des droits humains.

Quelques jours avant l'attentat contre le QG de Sévaré, la Minusma avait annoncé qu'une enquête de sa division des droits humains concluait à l'exécution sommaire de douze civils par le bataillon malien de cette force le 19 mai à Boulkessy, dans le centre du Mali.

Enquête

## Au Sahel, bilan contrasté pour l'opération française « Barkhane »

A une semaine de la présidentielle malienne, la ministre des armées s'est rendue auprès des troupes de la principale opération extérieure menée par Paris.

Par [Nathalie Guibert](#) (Niamey (Niger), Ouagadougou (Burkina Faso), envoyée spéciale)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager [Tweeter](#)

Il n'était pas question de mettre à disposition la force « Barkhane » pour sécuriser l'élection présidentielle malienne du 29 juillet, où 24 candidats dont l'actuel président, Ibrahim Boubacar Keïta, disputeront un premier tour à l'issue encore incertaine. Hors de question, dit-on au ministère des armées à Paris, d'interférer dans les affaires intérieures de Bamako. Reste que les militaires français basés dans le pays surveillent de très près l'événement. « *Personne ne sait comment cela va se passer, le processus peut créer potentiellement de l'instabilité et il ne faudrait pas que "Barkhane" soit prise à partie* », confie une source française.

Depuis 2014, la principale opération extérieure menée par Paris, avec ses 4 500 soldats répartis dans l'immense Sahel, tente de contenir une menace djihadiste qui prospère sur la pauvreté des populations et l'impéritie des Etats.

En mai 2017, à peine élu, Emmanuel Macron s'était rendu sur sa base principale de Gao, au Mali, où il avait aiguillonné les généraux – « *Je veux des victoires* » –, mais aussi les acteurs de la région censés mettre en œuvre l'accord de paix d'Alger de 2015 entre Bamako et les groupes armés touareg – le président avait dit son « *exigence renforcée vis-à-vis des pays du Sahel et de l'Algérie* ».

« *La force "Barkhane" a des résultats* », a assuré devant les troupes la ministre des armées Florence Parly, le 19 juillet à Niamey, au Niger, puis le 20 juillet à Ouagadougou, au Burkina Faso. A l'Elysée, on juge l'opération trop lourde. Selon nos informations, le président a été destinataire d'une note en ce sens. « *"Barkhane" ne sera pas éternelle, mais il faut capitaliser les efforts réalisés ces derniers mois. Cela demande beaucoup de constance et d'humilité* », précise la ministre au *Monde*. Etat des lieux.

Compte rendu

# Présidentielle au Mali : second tour entre le sortant et le chef de l'opposition

Au premier tour qui s'est tenu le 29 juillet, M. Keïta est arrivé en tête avec 41,42 % des voix, contre 17,80 % pour Soumaïla Cissé, selon les résultats communiqués jeudi.

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager [Twitter](#)

## Le second tour de la présidentielle au Mali opposera le 12 août le président sortant, Ibrahim Boubacar Keïta, au chef de file de l'opposition, Soumaïla Cissé, a annoncé jeudi 2 août au soir le ministre de l'administration territoriale, Mohamed Ag-Erlaf.

Au premier tour qui s'est tenu le 29 juillet, M. Keïta, 73 ans, est arrivé en tête avec 1 333 813 voix, soit 41,42 % des voix. Comme il y a cinq ans, il retrouvera au second tour Soumaïla Cissé, qui a recueilli 573 111 voix, soit 17,80 %, selon les résultats officiels provisoires portant sur l'ensemble des suffrages. La participation a été de 43,06 %.

L'homme d'affaires Aliou Diallo arrive en troisième position avec 7,95 % des suffrages et l'ancien chef de gouvernement de transition, Cheick Modibo Diarra (avril-décembre 2012), complète le quatuor de tête avec 7,46 %.

Lire aussi : [Au Mali, une journée de vote presque normale pour la présidentielle](#)

## Incidents violents

Au total, les électeurs de ce vaste pays d'Afrique de l'Ouest étaient appelés à [choisir](#) entre 24 candidats lors d'un scrutin clé pour l'ensemble du Sahel, toujours confronté à la menace djihadiste malgré cinq ans d'interventions militaires internationales.

Quelque 700 bureaux de vote sur 23 000, principalement dans le nord et le centre du pays, n'ont pas pu [ouvrir](#) dimanche en raison d'incidents violents, mais le scrutin s'est « *déroulé dans le calme* » sur le reste du territoire, selon la mission d'observation de l'Union européenne.

Lire aussi : [Election au Mali : calme à Bamako, incidents dans le centre et le nord](#)

La communauté internationale, présente militairement avec la force française Barkhane, qui a pris le relais de l'opération Serval déclenchée en 2013 contre les djihadistes, et avec les Casques bleus de l'ONU, attend du vainqueur une relance de l'accord de paix signé en 2015 par le camp gouvernemental et l'ex-rébellion à dominante touareg, dont l'application accumule les retards.

Malgré cet accord, les violences djihadistes ont non seulement persisté, mais se sont propagées du nord vers le centre et le sud du Mali, puis au Burkina Faso et au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires.

Compte rendu

## Au Mali, une journée de vote presque normale pour la présidentielle

Le 29 juillet, 8 millions d'électeurs ont été appelés aux urnes pour le premier tour d'une élection calme dans la capitale, mais entachée d'incidents dans le centre et le nord du pays.

Par Morgane Le Cam (Bamako, correspondance)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager Tweeter

**Sur le couvercle de l'urne, les colliers de serrage en plastique jaune font de la résistance. Ils finissent par [sauter](#) un à un après plusieurs coups de lame de cutter, sous le regard vigilant de la dizaine de délégués des partis présents dans la salle de classe. Il est 18 heures, ce 29 juillet. Dans le bureau de vote n° 3 du lycée Mamadou-Sarr, dans la commune 4 de Bamako, assesseurs, président de bureau, délégués et observateurs sont dans la pénombre. Comme dans la plupart des 23 041 bureaux de vote malien, c'est à la lampe tempête qu'il a fallu [faire](#) le dépouillement. Il n'en sera que plus fastidieux. Une heure trente pour 252 bulletins.**

Lire aussi : [Tout comprendre à l'élection présidentielle au Mali](#)

Dos au tableau noir, l'assesseur de l'opposition sort les bulletins un à un en annonçant les noms des candidats. Derrière lui, un membre de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) aligne les croix à la craie, en face des noms des candidats. Au premier rang, Moussa Sow, délégué du Rassemblement pour le Mali (RPM), le parti du président et candidat Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), fait ses propres comptes, à coups de traits maladroitement tracés au stylo bille sur un cahier grand carreaux. C'est la première fois que ce jeune Malien assiste à un dépouillement. « *Je voulais [être](#) délégué pour ne pas qu'il y ait de fraude lors de cette élection, car nous avons l'habitude de [voir](#) cela chez nous. Mais là, je suis très content, je n'ai pas constaté d'irrégularités. Que le meilleur gagne* », chuchote-t-il. Dans ce bureau, les représentants des rivaux sont fair-play. Mais dans la salle d'à côté, les cris de protestation résonnent depuis l'ouverture de l'urne. A chaque bureau sa réalité.

## Machine à compiler

Dans le n° 3, les deux candidats présentés comme favoris pendant la campagne électorale, Soumaïla Cissé de l'Union pour la République et la démocratie (URD) et IBK sont les deux premiers. Sur le tableau noir, le récapitulatif des voix attire les petites mains des 24 candidats de l'élection. Ils glissent leur tête à travers la double porte en ferraille de la salle, récupèrent les chiffres pour les [donner](#) à leurs représentants, postés à l'entrée de l'école. A chaque candidat favori son pupitre. Immédiatement après la clôture du premier tour, ceux qui en ont les moyens ont lancé leur propre machine à [compiler](#) les résultats. Moins pour se [délester](#) de la longue attente de la proclamation des résultats provisoires par la CENI (le 3 août dernier délai) que pour [avoir](#) le maximum de temps afin de [préparer](#) la potentielle bataille d'après : le second tour, prévu le 12 août.

Alors en cette fin de premier tour, les deux favoris se hasardent aux pronostics, en faveur de leur poulain. « *Vous verrez que la soif d'alternance s'est sans doute traduite dans les urnes* », a déclaré Tiébilé Dramé, le directeur de campagne de M. Cissé, à 21 h 30. Quelques heures avant, c'était à Bocary Tréta, le directeur de campagne d'IBK, d'évoquer une « *mobilisation exceptionnelle* » en faveur de son candidat. « *Nous attendons avec une grande sérénité les résultats* », a-t-il déclaré, avant de s'estimer « *satisfait* » des conditions d'organisation du scrutin.

## Urnes volées

Si Bamako a voté dans le calme, dans le nord et le centre du Mali des incidents sécuritaires ont pourtant perturbé le scrutin. Selon un communiqué du ministère de l'administration territoriale publié le 29 au soir, le vote n'a pas pu avoir lieu dans 644 bureaux de vote, en raison « *d'attaques à main armée et autres violences* ». Plus de 80 % de ces bureaux se situent dans le centre du pays, une zone qui voit se [multiplier](#) les attaques terroristes et les conflits intercommunautaires depuis plus d'un an et demi. Toujours selon le ministère, dans 3 988 autres bureaux du nord et du centre, les électeurs ont pu [voter](#) mais le processus a été perturbé. Près d'un bureau de vote malien sur cinq a vu le déroulé du vote perturbé ou annulé, en raison de l'insécurité dans le nord et le centre. Ces deux zones concentrent 36,6 % du corps électoral.

Saccage de bureaux de vote et 18 urnes volées dans la région de Tombouctou, tirs d'intimidation à Hombori et Drimbé et agression d'agents électoraux à Gandamia et Ourenema dans la région de Mopti, dans le centre du Mali... Au moins une quinzaine d'incidents sécuritaires ont été répertoriés. A Aguelhok, dans la région de Kidal, ce sont une dizaine d'obus qui se sont écrasés, dont certains à proximité du camp de la Minusma, la mission des Nations unies au Mali, et d'un centre de vote, sans [causer](#) de morts ni de blessés.

M. Dramé déplore « *le fait que l'Etat a[it] failli à sa mission de sécurisation du scrutin. En dépit du déploiement annoncé de plus de 30 000 agents de forces de sécurité, nous exhortons les autorités à en [tirer](#) toutes les conséquences* ». Son homologue rival note quant à lui une amélioration de la situation, comparé au dernier scrutin, organisé il y a deux ans. « *Le scrutin présidentiel de 2018 a été organisé dans des localités ou cela n'avait pas été possible, lors des élections communales de 2016. Ce qui est une grande progression*, a déclaré M. Tréta. *Bien sûr, je reconnais que nous sommes dans un pays qui cherche à [sortir](#) d'une crise profonde. Ça et là, nous avons noté quelques rebondissements, quelques cas de violences, mais qui sont à mon sens des cas isolés.* »

# Tout comprendre à l'élection présidentielle au Mali

Dimanche, 8 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire le prochain président de la République malienne. Six points pour comprendre ce scrutin attendu.

Par Morgane Le Cam (Bamako, correspondance)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager Tweeter

**C'est un scrutin attendu et redouté. Dimanche 29 juillet, les Maliens iront aux urnes pour [élire](#) leur futur président de la République. Le contexte sécuritaire demeure instable, tandis que l'opposition a récemment fait [monter](#) la pression en dénonçant une « vaste tentative de fraude ». La campagne électorale, ouverte le 7 juillet, vient de se [clure](#).**

A la veille du premier tour, voici six points pour [comprendre](#) les enjeux de cette élection majeure, dont l'issue est très incertaine.

## • 24 candidats, 8 millions de votants

L'élection du futur président incombe à quelque 8 millions de votants. Pour [accueillir](#) les électeurs, 23 041 bureaux de vote sont répartis sur l'ensemble du territoire. Depuis le précédent scrutin présidentiel de 2013, les deux favoris n'ont pas changé.

D'un côté, l'actuel président, Ibrahim Boubacar Keïta (dit « IBK »).

De l'autre, Soumaïla Cissé (dit « Soumi »), chef de file de l'opposition.

En 2013, Ibrahim Boubacar Keïta, candidat du Rassemblement pour le Mali (RPM), avait été plébiscité au second tour avec 77,6 % des voix face à Soumaïla Cissé. Cette année, le candidat de l'Union pour la République et la démocratie (URD) espère [inverser](#) la tendance.

Vingt-quatre candidats sont en lice pour ce scrutin, qui est pour, beaucoup d'entre eux, dont « IBK » et « Soumi », l'élection de la dernière chance. Dix étaient déjà sur la ligne de départ en 2013.

Preuve de l'effritement de la majorité présidentielle, selon l'opposition, sept anciens ministres d'Ibrahim Boubacar Keïta et un ancien ambassadeur figurent parmi les compétiteurs. Mais l'émergence d'un front anti-Ibrahim Boubacar Keïta en cas de second tour n'est pas garantie, tant l'opposition semble divisée.

## • Une campagne sous le signe de l'insécurité

Contrairement à 2013, où la campagne s'était déroulée « *dans le calme, sans incidents* », selon la mission d'observation de l'Union européenne, celle de 2018, entamée le 7 juillet, a été plus mouvementée.

Le 20 juillet, la coalition de groupes armés GATIA-MSA a rapporté « *l'exécution sommaire de plus de vingt personnes* » par des hommes armés aux environs de Menaka, dans le nord-est du pays. Deux jours plus tard, dans le Centre, un soldat était tué dans une embuscade tendue par des terroristes dans la forêt de Soumouni, selon le ministère de la défense. Une attaque au cours de laquelle onze djihadistes auraient été tués par l'armée.

Toujours dans le Centre, le 23 juillet, l'aéroport de Sévaré a été la cible de tirs d'obus lors d'une attaque djihadiste présumée, qui n'a pas fait de victimes. Le lendemain, une partie de la population de Tombouctou se révoltait contre les actes de banditisme dont elle serait victime, accusant les Arabes d'en être les auteurs.

Le même jour, au sud de Mopti, huit personnes ont été tuées dans l'explosion d'une mine. Des incidents qui, à la veille de l'élection, ont fait monter la tension.

Lire aussi : [Une élection présidentielle malienne sous haute tension](#)

## • Abstention élevée attendue

C'est une habitude au Mali. Depuis l'avènement de la démocratie, en 1992, moins d'un Malien sur deux s'est déplacé lors des cinq scrutins présidentiels. La dernière élection, en 2013, avait cependant été particulièrement suivie, dans un contexte post-coup d'Etat qui avait ébranlé la République, quelques semaines après le déclenchement de la guerre dans le nord du pays. En 2013, le taux de participation était d'environ 49 % au premier tour, et de près de 46 % au second.

Mais cette année, l'insécurité pourrait faire grimper davantage l'abstention dans le Nord et dans le Centre. Pour sécuriser cette élection sous haute tension, 30 000 éléments des forces de défense et de sécurité seront déployés, selon le ministère de la sécurité.

Dans le Nord, les groupes armés signataires aideront les forces étatiques, mais dans le Centre, la sécurisation du scrutin sera à la seule charge de l'Etat.

La région de Mopti, qui représente près de 13 % de l'électorat, est la plus instable du pays. Entre 2016 et 2017, les incidents liés à la sécurité y ont été multipliés par trois, selon l'ONU. Une dégradation de la situation sécuritaire qui se confirme en 2018, avec au moins 43 civils tués entre avril et juin, dans le centre du pays.

Dans ces conditions, les électeurs prendront-ils le risque de se déplacer pour aller voter ?

## • Risques de fraude

Pas si sûr. Une partie de l'opposition craint que les zones insécurisées du Centre soient des foyers potentiels de fraude. Selon le ministère de l'administration territoriale, à la date du 25 juillet, 72,9 % des 8 millions de votants avaient retiré leur carte d'électeur.

Les taux de retraits, supérieurs à la moyenne dans les zones qui concentrent pourtant l'insécurité – savoir Mopti (74,7 %), Gao (86,5 %), Tombouctou (79,6 %) et Kidal (81,4 %) –, ont été jugés suspects par plusieurs observateurs et candidats.

Selon les données de la Direction générale des élections (DGE), ces quatre régions représentent près de 22 % de l'électorat total attendu aux urnes ce dimanche.

## • La polémique autour d'un fichier électoral parallèle

Les soupçons de fraude sont au centre de l'attention depuis la déclaration fracassante de l'URD, le 20 juillet. Le directoire de campagne de Soumaïla Cissé avait alors annoncé l'existence d'un supposé fichier électoral parallèle, mis en ligne sur le site de la DGE.

Différent du fichier électoral audité par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), ce supposé fichier contiendrait notamment 275 761 doublons d'électeurs. Une « vaste tentative de fraude », selon l'URD.

La DGE, chargée de la gestion du fichier électoral, a reconnu une « erreur informatique », qui serait corrigée avant l'élection. « L'Agetic [Agence des technologies de l'information et de la communication] est en train d'apporter les corrections qu'il faut, a assuré Sidi Mohamed Diawara, [conseiller](#) spécial du premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga.

Selon lui, il y a un seul fichier électoral, et cette erreur informatique n'aura aucune incidence sur le scrutin et sur ses résultats : « La compilation des résultats sera faite sur la base des votes exprimés par les personnes qui figurent sur les listes des bureaux de vote. Ces listes ont été établies à [partir](#) du fichier audité par l'OIF. Tout ça n'influe donc en rien sur le vote de dimanche. »

Lire aussi : [Polémique au Mali au sujet de l'existence d'un fichier électoral parallèle](#)

Après [avoir](#) reçu une quinzaine de mandataires des candidats à l'élection, le 26 juillet, le premier ministre a proposé une nouvelle rencontre, cette fois-ci avec les candidats, dont l'objet est d'entendre les propositions de l'opposition pour aller à l'élection de manière apaisée. Plusieurs d'entre eux s'y sont rendus le 28 juillet.

## • Résultats et recours

Selon la loi électorale, les résultats provisoires doivent être proclamés « dans les cinq jours qui suivent la date du scrutin », soit le 3 août, dernier délai. Un laps de temps que les candidats peuvent [utiliser](#) pour [soulever](#) d'éventuelles irrégularités auprès de la Cour constitutionnelle, chargée de [proclamer](#) les résultats définitifs.

Les candidats pourront également [déposer](#) un recours dans les quarante-huit heures suivant la proclamation des résultats provisoires. En 2013, onze plaintes avaient été déposées, toutes rejetées. Le second tour est prévu le 12 août.

Compte rendu

# Polémique au Mali au sujet de l'existence d'un fichier électoral parallèle

Electeurs et bureaux de vote fictifs : à quelques jours du scrutin présidentiel du 29 juillet, l'opposition dénonce une « vaste tentative de fraude ».

Par Morgane Le Cam (Bamako, correspondance)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager [Tweeter](#)

C'est le premier rebondissement de la campagne présidentielle. Réuni en conférence de presse à Bamako, vendredi 20 juillet, le directoire de campagne de Soumaïla Cissé, principal challenger du président sortant, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), au scrutin du 29 juillet, a annoncé l'existence d'un fichier électoral parallèle. Un fichier qui serait, selon le staff du candidat de l'Union pour la république et la démocratie (URD), frauduleux et différent de celui audité par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) il y a quelques mois. A la fin d'avril, l'OIF l'avait certifié : « *Le fichier électoral du Mali, contenant 8 000 462 électeurs répartis dans 23 041 bureaux de vote, est suffisamment fiable pour permettre la tenue des élections générales de 2018.* »

### « Vaste tentative de fraude »

« Nous sommes au regret de constater qu'il y a 275 761 doublons d'électeurs dans le fichier mis en ligne, a souligné Tiébilé Dramé, le directeur de campagne de "Soumi". Pour nous, la responsabilité du gouvernement est entachée de ce qui s'apparente à une vaste tentative de fraude tendant à prendre en otage le vote du peuple malien. »

L'opposition craint que ce fichier, accessible par des lignes de code sur le site Internet de la Direction générale des élections (DGE), ne serve de base à la compilation des résultats de l'élection présidentielle. Et que le jeu démocratique soit ainsi faussé.

« C'est faux et archifaux. Il ne s'agit pas d'une volonté de fraude, mais d'une erreur informatique. L'Agetic [Agence des techniques de l'informatisation et de la communication] héberge le fichier électoral. Il y a eu une erreur dans l'application permettant cet hébergement. Cela va être corrigé », répond le général Siaka Sangaré, président de la Direction générale des élections (DGE), l'organe chargé de la gestion du fichier électoral.

Lire aussi : Au Mali, seulement 37 % des cartes d'électeurs retirées pour la présidentielle

Le fichier vérifié par l'OIF est-il bien celui qui a été envoyé à l'Imprimerie de France, chargée de l'impression des 8 millions de cartes d'électeurs qui seront utilisées par les Maliens pour aller voter le 29 juillet ? Ou au contraire, est-ce le présumé fichier parallèle et frauduleux qui a été envoyé ? Le général Sangaré est formel : « *Il s'agit du fichier audité. Constat d'huissier à l'appui.* »

Quelques heures avant le début de la polémique, une rencontre avait été organisée entre Tiébilé Dramé et Soumeylou Boubèye Maïga, le premier ministre malien. Pour lever les doutes, le chef du gouvernement a notamment annoncé « *la transmission de tous les documents relatifs au fichier audité, à la commande et à la livraison des cartes d'électeurs biométriques à tous les candidats* ».

Mais la présence de doublons qui seraient contenus dans le présumé fichier électoral parallèle n'est

pas la seule découverte annoncée par l'équipe de Soumaïla Cissé. « Vous avez également des bureaux de vote additionnels qui approchent le millier », a assuré M. Dramé.

## Appel à la communauté internationale

Les corrections de cette « erreur informatique » promises par l'Etat malien suffiront-elles à [calmer](#) l'opposition ? Rien n'est moins sûr. « Il est évident que nous ne saurions nous [contenter](#) de solutions techniques, du genre “il y a eu des erreurs techniques ou informatiques” », avait prévenu M. Dramé lors de la conférence de presse.

« L'étendue des constatations, leur gravité, fait que des solutions techniques ne suffisent pas. Il faut des mesures politiques, avec l'implication des représentants de la communauté internationale », a-t-il poursuivi, sans [détailler](#) les mesures politiques souhaitées.

Pour ce scrutin attendu, l'Union européenne (UE), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine (UA) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont déployé des centaines d'observateurs. Aucun n'a pour l'heure réagi sur cette polémique. « Ce qui est complètement dingue dans cette histoire, c'est que le travail de vérification que nous avons fait, n'importe quel observateur aurait pu le [faire](#) », s'étonne un proche de M. Cissé.

Lire aussi : [Le Mali se prépare à une élection présidentielle « pas parfaite à 100 % »](#)

Des observateurs internationaux qui, toujours selon Tiébilé Dramé, se seraient vu [refuser](#) l'accès aux centres de compilation des résultats par le gouvernement. L'UE, qui aura, le jour du vote, 80 observateurs sur le terrain, ne confirme pas ce refus mais reconnaît que des « *déclarations contradictoires ont été formulées* ». « Nous essayons d'obtenir des engagements fermes sur la présence des internationaux dans les commissions de compilation, conformément à l'accord qui a été signé avec le ministère des affaires étrangères malien », glisse un collaborateur de la mission.

Si les mesures attendues n'étaient pas prises avant le jour du vote, « Soumi » envisagerait-il de [boycotter](#) le scrutin ? « Je n'ai pas dit que Soumaïla Cissé allait boycotter le scrutin », corrige son bras droit. Ses proches le confirme : « Soumi » sera sur la ligne de départ. Car comme Ibrahim Boubacar Keïta, surnommé « Boua » (« le vieux », en bambara), à 69 ans, Soumaïla Cissé sait qu'il jouera dimanche sa dernière carte pour [tenter](#) de [briguer](#) la magistrature suprême.

Compte rendu

## Zimbabwe : Emmerson Mnangagwa remporte la présidentielle

La victoire du dirigeant sortant, ancien bras droit de Robert Mugabe, a été annoncée dans un climat tendu. Il a obtenu 50,8 % des suffrages.

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager [Tweeter](#)

---

## **Le dirigeant zimbabwéen sortant, Emmerson Mnangagwa, ancien bras droit de Robert Mugabe tombé en novembre, a été élu dès le premier tour de la présidentielle avec 50,8 % des suffrages, a annoncé vendredi 3 août la commission électorale.**

M. Mnangagwa a devancé le leader de l'opposition Nelson Chamisa, qui a obtenu 44,3 % des voix, a annoncé la présidente de la commission Priscilla Chigumba lors d'une conférence de presse à Harare, organisée dans un climat tendu alors que l'armée patrouille la capitale.

Un porte-parole de Nelson Chamisa, Morgan Kamichi, a immédiatement dénoncé ces résultats, car « *ils n'ont pas été vérifiés par nous (...), donc ils sont faux* », a-t-il déclaré.

Lire aussi : [Zimbabwe : dans l'attente des résultats, le président Mnangagwa appelle au calme](#)

### **Répression meurtrière**

Lundi, les Zimbabwéens se sont déplacés dans le calme et en masse pour ces élections générales historiques qui devaient [marquer](#) un tournant dans l'histoire du pays où les élections ont été régulièrement entachées de fraude et de violence.

Mais ces espoirs ont été douchés par la répression meurtrière de mercredi, après l'annonce de la victoire écrasante de la ZANU-PF aux législatives.

Le président Mnangagwa a appelé jeudi matin à l'apaisement, affirmant voulant [résoudre](#) « *pacifiquement les différends* » avec l'opposition. Il a aussi assuré [avoir](#) été en discussion avec Nelson Chamisa pour [tenter](#) de « *désamorcer* » la crise. L'intéressé a démenti, affirmant « *n'avoir eu aucune communication avec lui* ».

### **Tensions**

La communauté internationale s'est inquiétée de ces tensions post-électorales. Le Royaume-Uni, ancienne puissance coloniale du Zimbabwe, a demandé à Harare de [retirer](#) l'armée des rues de la capitale. Le Commonwealth a « *catégoriquement dénoncé l'usage excessif de la force contre des civils non armés* ». « *Quelle perte de temps de s'être inscrit sur les listes électorales, d'avoir voté pour avoir au final des gens tués* », a estimé, dépitée, Sharon Nhamo, une employée de parking de 40 ans.

Le président Mnangagwa, soucieux de se [démarrer](#) de son prédécesseur, avait promis des élections libres, pacifiques et transparentes, dans l'espoir d'attirer de nouveaux investisseurs occidentaux dans son pays au bord de la faillite.

« *C'est vraiment décevant* », a réagi un autre habitant d'Harare, Timie Manuwere, 37 ans, expliquant cependant ne pas [être](#) surpris. « *Je ne m'attendais pas à ce que les choses changent beaucoup avec les élections. Il était très improbable que ces gars abandonnent juste le [pouvoir](#) au bout de huit mois. Il faut aussi qu'ils profitent du coup.* »

### **Postes clés aux militaires**

Emmerson Mnangagwa a succédé à Robert Mugabe à la suite d'un coup de force de l'armée, qui a contraint le nonagénaire à [démissionner](#). Le nouveau président a confié à plusieurs militaires des postes clés dans son gouvernement.

« *Nous avons tous été naïfs, y compris la communauté internationale* », a estimé Ibbo Mandaza, un

analyste du groupe de réflexion Southern African Political and Economic Series (SAPES) basé à Harare.

« *Nous avons refusé d'appeler un coup un coup et la communauté internationale a été naïve de penser que les élections seraient libres et justes sous un gouvernement militaire* », a-t-il déclaré à l'AFP.

Compte rendu

## La Côte d'Ivoire « moins solide et démocratique » qu'on pourrait le penser, selon l'UE

Dans un rapport confidentiel, les ambassadeurs de l'Union européenne incitent l'organisation à s'interroger sur son soutien au pays.

LE MONDE

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager [Twitter](#)

---

**Dérive autoritaire du [pouvoir](#), corruption, flagrantes inégalités sociales : dans un rapport confidentiel dont l'AFP a eu connaissance, jeudi 2 août, les représentants diplomatiques de l'Union européenne (UE) s'alarment de la situation politique et sociale de la Côte d'Ivoire à l'approche de l'élection présidentielle de 2020.**

Lire aussi : [Le nord de la Côte d'Ivoire, entre espérances et frustrations](#)

« *La Côte d'Ivoire affiche l'image rassurante d'une stabilité retrouvée, portée par des taux de croissance élevés* » – 8 % par an en moyenne depuis 2011 – mais « *les indicateurs sociaux stagnent (taux de pauvreté à 46 % en 2015)* », écrivent les ambassadeurs de l'UE dans ce rapport commun rédigé début juillet et qui n'était pas destiné à [être](#) publié, selon une source de l'organisation.

« *La population s'interroge de plus en plus ouvertement sur cette croissance qui ne lui semble pas ou peu bénéfique* », et « *tolère d'autant moins les largesses financières dont bénéficient les cercles du pouvoir* », « *une "classe dirigeante" dont l'enrichissement ces dernières années est parfois spectaculaire* », selon le rapport.

Lire aussi : [« Les enfants "microbes" sont un signe de l'apartheid économique qui s'installe en Côte d'Ivoire »](#)

Celui-ci pointe « *les failles politiques importantes de la reconstruction* » après la décennie de crise politico-militaire des années 2000, et « *les fragilités non résorbées d'un pays peut-être moins solide*

et démocratique que sa bonne image pourrait le [laisser](#) penser ».

## « Réélection systématique »

« Face à ces difficultés, les autorités se montrent hermétiques aux critiques internes et externes, et semblent désireuses de ne laisser aucun lieu de pouvoir leur échapper », selon le texte. « La confrontation entre un pouvoir qui restreint progressivement les espaces d'expression, et une contestation sociale grandissante, n'augurerait rien de bon pour l'échéance de 2020 », s'inquiètent les chefs de mission de l'UE.

Sur le plan politique, la création, voulue par le président Alassane Ouattara, d'un « parti unifié » de la majorité, « annoncé [e] comme la solution à l'instabilité passée [...] a été dès le début compris [e] par tous comme une manière pour la coalition au pouvoir de s'assurer une réélection systématique, en reléguant les éventuels mouvements d'opposition à la périphérie du jeu politique ».

Lire aussi : [Le président ivoirien Alassane Ouattara lance son nouveau « parti unifié »](#)

Les ambassadeurs estiment encore que « la relation de l'Union européenne avec la Côte d'Ivoire est affectée par le manque de dialogue politique », une « situation [qui] n'est pas compatible avec la relation forte entre [Bruxelles et Abidjan], dont témoigne notamment le haut niveau de soutien politique et financier apporté par l'Union européenne ».

« Au vu de ce constat, les chefs de mission de l'UE incitent [...] à une réflexion sur le soutien de l'UE à la Côte d'Ivoire », conclut le rapport. L'aide européenne au pays ouest-africain se monte à 273 millions d'euros pour la période 2014-2020, à quoi s'ajoutent des aides bilatérales, notamment de la France et de l'Allemagne.

## Au Zimbabwe, l'armée tire sur des manifestants

Le Monde.fr avec AFP et Reuters / Le 02.08.2018 à 14h01

Compte rendu

## Au Burkina Faso, le futur vote de la diaspora fait déjà polémique

Les Burkinabés de l'étranger devraient, pour la première fois, participer aux scrutins de 2020 depuis leur pays de résidence. Mais dans quelles conditions ?

Par Sophie Douce (Ouagadougou, correspondance)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager [Twitter](#)

## **Le compte à rebours a déjà commencé au Burkina Faso. A deux ans de l'élection présidentielle, la classe politique se divise autour du nouveau code électoral définissant les conditions de vote des Burkinabés de l'étranger. Ces derniers devraient pour la première fois pouvoir se rendre aux urnes à l'étranger en 2020. Principaux points de discorde : les documents à fournir et les lieux de vote.**

Lire aussi : [Au Burkina, les divisions politiques font le bonheur des fidèles de Blaise Compaoré](#)

Selon le projet de loi adopté, lundi 30 juillet, à l'Assemblée nationale, ils devront se munir de leur carte nationale d'identité burkinabée (CNIB) ou de leur passeport. La carte consulaire, jugée « moins fiable » par la majorité, ne sera pas acceptée. Les députés de l'opposition, qui ont préféré quitter l'hémicycle avant le vote du texte, dénoncent « un passage en force » et une « manœuvre politicienne ». « Ce sont des milliers, voire des millions de Burkinabés qui seront exclus des scrutins à venir », proteste l'un d'eux, François Zilma Bacye, président du groupe parlementaire Paix, justice et réconciliation nationale (PJRN).

### **« Un grave recul démocratique »**

« Comment un Etat peut-il dire à son peuple aujourd'hui que ce document [la carte consulaire biométrique] qu'il délivre depuis plusieurs années n'est pas fiable ? Il y a une volonté délibérée de minorer la participation de nos compatriotes et de frauder, à l'approche de 2020, par un régime qui est aux abois et qui craint pour son positionnement au pouvoir ! », s'insurge Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition et président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC). A ses côtés, Eddie Komboïgo, à la tête du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP, parti de l'ancien président Blaise Compaoré), s'inquiète : « C'est un grave recul sur le plan démocratique. Comment est-ce que les électeurs obtiendront leur carte nationale d'identité ? Les démarches sont longues et complexes. Délivrer près d'un million de CNIB en plusieurs mois, c'est compliqué ! »

La passe d'armes n'est pas anodine : la carte consulaire est souvent le seul document officiel détenu par les Burkinabés de la diaspora. Sur près d'un million de ressortissants immatriculés à l'étranger, 985 000 en sont munis, selon les chiffres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). En Côte d'Ivoire, où sont installés plus de 3 millions de Burkinabés, seulement 300 000 possèdent une pièce nationale d'identité et 100 000 un passeport, sur les 882 000 détenteurs d'une carte consulaire.

Lire aussi : [Deux mois de prison ferme pour le blogueur burkinabé Naïm Touré](#)

Autre point d'achoppement : les Burkinabés de l'étranger ne pourront voter que dans les ambassades et les consulats. « Nous ne pouvons pas installer un bureau [...] dans chaque village, nous serions confrontés à des difficultés sur le plan logistique, organisationnel et sécuritaire », défend Lassané Sawadogo, secrétaire exécutif du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), la formation au pouvoir depuis 2015. « En Côte d'Ivoire, la diaspora est éparpillée dans tout le pays, comment voulez-vous que les citoyens parcourent de longues distances pour aller voter dans les villes [où sont installés l'ambassade et les trois consulats généraux, c'est-à-dire Abidjan, Bouaké et

Soubré] ? *C'est impossible* », pointe Zéphirin Diabré, candidat malheureux lors de l'élection présidentielle de 2015.

## 2,6 millions d'électeurs potentiels

En coulisses, on murmure que le vote de l'étranger serait peu favorable au chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré, qui a annoncé sa candidature à un nouveau mandat en 2020. « *Le MPP et nos gouvernants craignent de perdre les élections, le poids de cet électorat peut jouer en leur défaveur. D'autant plus qu'il y a un désamour grandissant entre Kaboré et son peuple* », affirme Ablassé Ouedraogo, fondateur du parti Le Faso autrement. « *C'est une fausse querelle. Personne ne peut dire pour qui voteront les Burkinabés de l'extérieur, nous n'avons pas peur d'affronter les autres partis en Côte d'Ivoire ni dans n'importe quel pays en 2020* », rétorque le secrétaire national du MPP.

Lire aussi : [La Chine, un ami bien plus rentable que Taïwan pour le Burkina](#)

Maintes fois évoqué mais toujours reporté, en 2010 puis en 2015, le vote de la diaspora était l'une des promesses de campagne du président Kaboré. Cette consultation, qui sera inédite si elle est instaurée, est un enjeu politique de taille au Burkina Faso : près de 7,3 millions de Burkinabés résident hors du pays, dont 2,6 millions d'électeurs potentiels. De quoi peser lors de la présidentielle de 2020. Face à ces premières tensions préélectorales, le MPP tente de couper court à la polémique et promet de déployer des équipes sur le terrain pour « permettre à tous les ressortissants qui le désirent d'obtenir leur carte d'identité ». « *Les risques de remise en cause des résultats de l'élection de 2020 et de création d'une crise postélectorale sont graves. Nous voulons que les documents pour l'inscription et le vote soient incontestables pour que le résultat du scrutin le soit également* », prévient Lassané Sawadogo.

Compte rendu

## Andry Rajoelina veut revenir au pouvoir à Madagascar, par les urnes cette fois

L'ancien président de la transition et maire d'Antananarivo a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle prévue en fin d'année.

Le Monde.fr avec AFP

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager Tweeter

---

**L'opposant et ancien dirigeant malgache Andry Rajoelina a annoncé, mercredi 1<sup>er</sup> août, sa candidature à l'élection présidentielle prévue en novembre et décembre, pour [succéder](#) à Hery Rajaonarimampianina. « *Je me porte candidat pour le développement de la République de Madagascar* », a-t-il lancé devant plusieurs milliers de ses partisans réunis dans le palais des sports de Mahamasina, à Antananarivo.**

Lire aussi : [Après deux mois de crise, le premier ministre malgache annonce la date de la présidentielle](#)

« *Dans une compétition, quand je participe, c'est pour [gagner](#) et non pas perdre* », a-t-il souligné, lors d'un meeting à grand spectacle ponctué d'interventions d'artistes. « *Je ne suis pas le candidat d'un parti politique, je ne suis pas le candidat d'une plateforme politique, je suis le candidat du peuple malgache* », a-t-il encore assuré.

## Fronde populaire

M. Rajoelina, âgé de 44 ans et ancien maire d'Antananarivo, a déjà dirigé la Grande Ile de 2009 à 2014. Il était arrivé au [pouvoir](#) à la suite d'une mutinerie de l'armée, qui avait renversé le chef de l'Etat Marc Ravalomanana, et était resté président non élu d'une transition qui s'était prolongée jusqu'en 2014.

Il avait alors cédé la place à Hery Rajaonarimampianina, à la suite d'une élection présidentielle à laquelle la pression de la communauté internationale l'avait empêché de se [présenter](#).

Lire aussi : [Madagascar rattrapée par ses vieux démons](#)

Cette année, il a dirigé, avec son ancien ennemi Marc Ravalomanana, une fronde populaire qui a secoué d'avril à juin la capitale, Antananarivo, pour [dénoncer](#) des lois électorales controversées. Ces textes ont été retoqués, et la situation s'est apaisée avec la nomination, en juin, d'un premier ministre de consensus, Christian Ntsay, et l'entrée de l'opposition dans le gouvernement.

L'élection présidentielle est prévue les 7 novembre et 19 décembre. L'actuel chef de l'Etat, Hery Rajaonarimampianina, n'a pas encore annoncé s'il briguerait ou non un second mandat, comme la Constitution l'y autorise.

Analyse

## Madagascar rattrapée par ses vieux démons

Analyse. La Grande Ile est plongée dans la crise depuis deux mois. Le processus électoral est suspendu aux affrontements entre les trois principales figures politiques du pays, explique la journaliste du « Monde », Laurence Caramel.

Par [Laurence Caramel](#)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager Tweeter

**Analyse.** Deux mois après le début de la crise provoquée par l'adoption de lois électorales non conformes à la Constitution et la répression des manifestations qui a suivi, le feu couve toujours à Madagascar.

Le président de la République, Hery Rajaonarimampianina, accusé d'avoir acheté des votes de parlementaires, a échappé à la destitution réclamée par ses opposants. Un premier ministre et un gouvernement dits « de consensus » ont été désignés, avec pour mission de conduire à son terme le processus électoral.

Pour autant, les affrontements ouverts et les tractations secrètes entre les principaux partis politiques et leurs candidats supposés continuent d'alimenter l'instabilité et donnent une nouvelle fois le spectacle d'une classe politique davantage préoccupée par la défense de ses propres intérêts que par l'avenir du pays.

Les trois grands prétendants – dont aucun n'a annoncé officiellement sa candidature – sont bien connus. Il s'agit de Marc Ravalomanana, président chassé du pouvoir en 2009 par le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina (probable candidat lui aussi), avec le soutien de l'armée. Le président déchu et le putschiste – rebaptisé président d'une « Transition » qui dura cinq ans – n'avaient pas été autorisés à se présenter à l'élection de 2013. C'est alors Hery Rajaonarimampianina, ministre des finances de M. Rajoelina, qui avait été choisi par son mentor pour affronter les urnes (il devrait briguer un second mandat).

La loyauté attendue en retour ne fut pas au rendez-vous, mais cette « trahison » n'a pas modifié les mœurs politiques qui minent la Grande Ile. Détournement de fonds publics, scandales de corruption et trafics de matières premières ont rapidement refait surface, malgré les promesses de jours nouveaux.

Retour des bailleurs de fonds

Compte rendu

## Double douche froide pour l'opposition au Zimbabwe

Alors que les résultats de la présidentielle se font attendre, la commission électorale crédite le parti au pouvoir d'une majorité à l'Assemblée.

Par [Jean-Philippe Rémy](#) (Harare, envoyé spécial)

LE MONDE •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) [Ajouter](#)

Partager Tweeter

L'enthousiasme des sympathisants de l'opposition, au Zimbabwe, vient d'être sévèrement douché. Depuis mardi 31 juillet, dans un grand flou et au milieu de flots de rumeurs, l'idée d'une victoire

imminente de leur parti, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), aux élections générales tenues la veille au terme d'une campagne menée en fanfare, s'était imposée dans leurs rangs. Un succès historique, dans le Zimbabwe post-Mugabe, leur semblait à portée de main, malgré les premières accusations de fraude.

Mercredi 1<sup>er</sup> août au matin, les premiers résultats importants ont été annoncés par la Commission électorale du Zimbabwe (ZEC). Ces chiffres concernent les législatives, organisées dans le cadre des élections générales. Ils sont cinglants. L'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), qui est à la tête du pays depuis l'indépendance, est déjà créditée d'une majorité à l'Assemblée, alors que le décompte n'est pas terminé : sur 150 circonscriptions dépouillées, 109 sont remportées par la ZANU-PF du président Emmerson Mnangagwa, et 41 par le MDC de Nelson Chamisa. La chambre basse du Parlement compte en tout 210 sièges.

Lors du précédent mandat, l'opposition estimait que le scrutin de 2013 avait été une parodie, en raison notamment des violences préélectorales (la technique consistant alors à terroriser les électeurs avant qu'ils n'aillent voter). Le MDC avait obtenu 49 sièges à l'issue de ces législatives. Ce qui était considéré comme une étrangeté, compte tenu de l'influence du parti à l'échelle du pays. Cette fois, la formation ne peut sans doute espérer voir plus de 60 de ses candidats élus. C'est à peine mieux. Cela démontre d'ores et déjà que le contrôle des structures de l'Etat sur les campagnes demeure très fort. Le pays compte deux tiers de ses électeurs en milieu rural.

Maladie récurrente

Compte rendu

## RDC : l'opposant Jean-Pierre Bemba de retour à Kinshasa

Une foule a accueilli l'ex-chef de guerre congolais, venu déposer sa candidature à la présidentielle après son acquittement en appel par la CPI.

Le Monde.fr avec AFP •

S'abonner dès 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager [Tweeter](#)

**Jean-Pierre Bemba est arrivé, mercredi 1<sup>er</sup> août, en République démocratique du Congo (RDC), où il entend être candidat à l'élection présidentielle de décembre. Après plus de onze ans d'absence, l'ex-chef de guerre et ancien vice-président congolais a atterri vers 9 h 30 (heure locale, soit 8 h 30 GMT) à Ndjili, l'aéroport de la capitale, Kinshasa, où il a été accueilli par ses partisans.**

Des dizaines de milliers de personnes sont sorties dans les rues pour [saluer](#) son retour, le plus grand rassemblement à caractère politique depuis deux ans dans la capitale de la RDC, selon l'Agence

France presse (AFP). M. Bemba a commencé à saluer la foule au niveau de l'aéroport depuis une Mercedes décapotable roulant doucement. La police a tiré des gaz lacrymogènes vers l'aéroport, a constaté une journaliste de l'AFP.

Lire aussi : [Jean-Pierre Bemba : « Je souhaite conquérir le pouvoir par les urnes » en RDC](#)

« *Les Congolais attendent ce moment depuis longtemps* », a déclaré mercredi Toussaint Bodongo, l'un des militants du Mouvement de libération du Congo (MLC, le parti de Jean-Pierre Bemba) venus [attendre](#) leur chef de file à l'aéroport de Ndjili. « *Bemba apportera probablement la solution dont nous avons besoin au Congo* », a-t-il ajouté.

## « Périmètre présidentiel »

Mais la formation de l'ex-vice président a protesté contre le dispositif entourant son arrivée, évoquant « *un déni de droit* ». « *Les autorités politiques ont interdit que lui soit réservé un accueil au pied de l'avion*, a accusé le MLC dans un communiqué. *Son véhicule ne devra pas [rouler](#) à une vitesse de moins de 40 km/h, sinon la police nationale sera obligée de [faire](#) usage de gaz lacrymogène ou [de] tout autre outil à sa disposition pour [dispenser](#) la population.* »

Le parti accuse aussi les autorités d'empêcher M. Bemba d'accéder à la résidence familiale qu'il voulait [rejoindre](#) « *car c'est un périmètre présidentiel* ». Cette demeure se trouve près de celle du chef de l'Etat, Joseph Kabila. Le MLC dénonce « *ce déni de droit d'un citoyen pourtant libre de [rentrer](#) tranquillement dans son pays* ».

Lire aussi : [« Les élections auront lieu le 23 décembre et le président Kabila respectera la Constitution »](#)

M. Bemba veut [déposer](#) dès jeudi 2 août son dossier de candidature à l'élection présidentielle prévue le 23 décembre – à laquelle Joseph Kabila ne pourra, selon la Constitution, pas se [présenter](#). Il prévoit ensuite de se [rendre](#) samedi dans son fief familial de Gemena (nord-ouest) sur la tombe de son père, homme d'affaires très influent à l'époque de Mobutu (1965-1997).

## Subornation de témoins

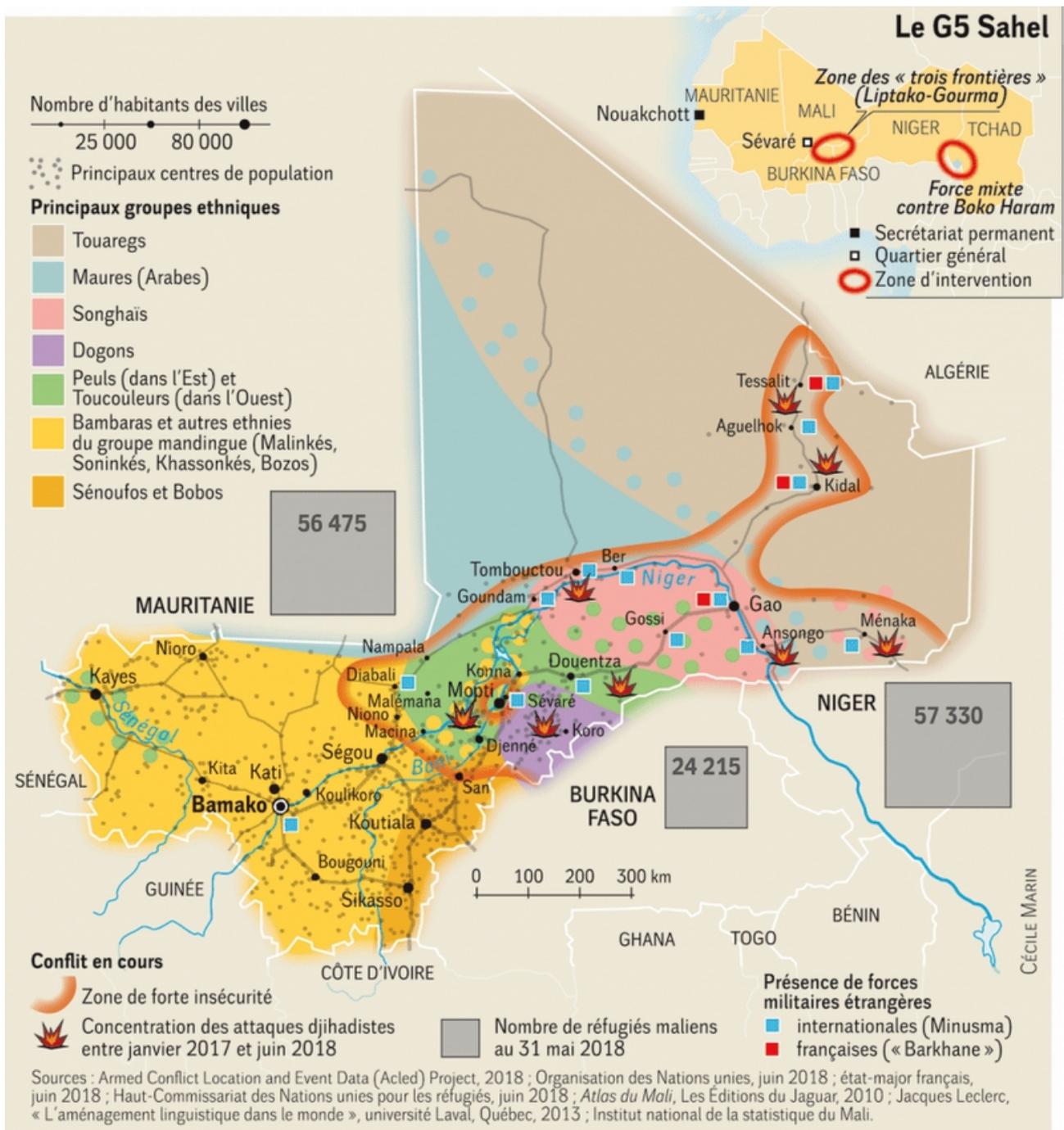
L'ancien chef de guerre séjournait dans sa famille en Belgique depuis le 16 juin, après [avoir](#) été acquitté, en appel, de crimes de guerre et crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI). Il avait été condamné en première instance, en 2016, à dix-huit ans de prison pour des exactions commises par sa milice en Centrafrique au début des années 2000.

Le parquet de la CPI a requis cinq ans de prison contre lui dans une affaire annexe de subornation de témoins. A Kinshasa, la coalition au [pouvoir](#) estimait vendredi 27 juillet que cette affaire l'empêchait de [participer](#) à l'élection présidentielle de décembre.

Lire aussi : [Le sort de Jean-Pierre Bemba suspendu à une peine pour « subornation de témoins » à la CPI](#)

Rival de M. Kabila lors du scrutin de 2006, M. Bemba avait quitté la RDC au début de 2007, après des combats entre sa milice et l'armée qui avaient fait des dizaines de morts dans la capitale.

**A la présidentielle zimbabwéenne, Robert Mugabe vote... pour l'opposition**



> [Juillet 2018, pages 1, 6 et 7](#) du Monde Diplomatique

Persistence du péril djihadiste

## Au Mali, la guerre n'a rien réglé

Traversant la Méditerranée au péril de leur vie, les migrants africains défient l'Union européenne dans ses valeurs proclamées. Ils fuient la misère, mais aussi l'insécurité qui gagne l'ensemble du Sahel en dépit de l'émergence de coopérations militaires régionales. Au Mali, où se profile l'élection présidentielle fin juillet, l'effondrement de l'État fait le jeu des groupes djihadistes.

par Rémi Carayol ..

Fred Dufour. — Habitant de Mopti à son domicile, muni d'une machette en cas d'attaque de groupes islamistes maliens, janvier 2013

© Fred Dufour / AFP

La nuit venue à Konna, près de Mopti, au centre du Mali, des dizaines d'hommes vêtus d'un gilet jaune et d'un pantalon multipoche se retrouvent devant la maison des jeunes. Ils se répartissent en groupes de huit ou neuf, s'arment d'un bâton, d'un coupe-coupe, se distribuent des talkies-walkies, puis se séparent pour patrouiller à moto dans les rues ensablées de la ville jusqu'à l'aube. Près de cinq cents volontaires, jeunes pour la plupart, forment la « brigade ». Le groupe s'est mis en tête de sécuriser la ville, que les gendarmes ont abandonnée il y a neuf mois et que l'armée, stationnée à cinquante kilomètres, ne visite qu'en de rares occasions. Sa crainte : une attaque de bandits armés qui grouillent dans la région.

La brigade est née de la frustration des habitants, impuissants devant la recrudescence des vols et des assassinats et irrités par l'inaction des forces de l'ordre, bien avant que la gendarmerie ne soit désertée. « *Le 23 mars 2016, un marabout a été tué en plein centre-ville. Le lendemain, c'est un commerçant qui a été assassiné dans sa boutique, explique M. Yaya Traoré, l'un des dirigeants de la brigade, également premier adjoint au maire de la commune. Les gendarmes n'ont rien fait. C'est à ce moment-là qu'on a décidé de prendre les choses en main.* »

M. Traoré assure que l'initiative porte ses fruits : « *Quand ils attrapent un voleur, nos hommes l'amènent à notre quartier général de la maison des jeunes, et, le lendemain, on l'envoie à la justice, où on lui dit de ne plus revenir.* » « *Les voleurs ont compris le message, pense-t-il. Ils se font plus rares.* » Les combattants islamistes aussi. « *Ils ont peur de nous, donc ils ne viennent pas* », assure-t-il. Selon lui, c'est grâce à la brigade que les trois écoles de Konna accueillent toujours les enfants. Ce que l'on ne peut pas dire des villages voisins, où les établissements ont été fermés les uns après les autres sous la pression des djihadistes.

Depuis la bataille de Konna (du 10 au 17 janvier 2013), qui marqua le début de l'intervention française au Mali (opération « Serval »), cette cité de quinze mille habitants située sur l'axe reliant Bamako à Gao devait être un symbole du renouveau de l'État malien. Elle ne fait qu'illustrer sa faillite. Les voitures calcinées jonchent toujours ses rues. Les bâtiments détruits par les bombes françaises sont restés en l'état.

Après la reconquête du Nord, menée par la France, les forces armées maliennes et une coalition d'armées africaines, les habitants pensaient en avoir fini avec les groupes djihadistes.

Et le spectre d'une dislocation du pays semblait écarté. Largement élu à la tête du pays en août 2013, M. Ibrahim Boubacar Keïta (surnommé « IBK ») leur avait promis le retour d'un État fort. Cinq ans plus tard, alors qu'il se présente pour un second mandat à l'élection présidentielle du 29 juillet, rien ne dit que le scrutin pourra se tenir sur l'ensemble du territoire : il dirige un pays en lambeaux.

Certes, les principales villes du Nord (Gao, Tombouctou, Kidal, Tessalit) ont été reprises aux groupes armés touaregs et aux groupes djihadistes qui les contrôlaient depuis 2012 ; la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma) quadrille le terrain ; un accord de paix a été signé à Bamako en juin 2015 entre le Mali et la Coordination des mouvements de l'Azawad, qui regroupe les rebelles touaregs et arabes du nord du pays (1) ; des gouverneurs ont été nommés dans les régions ; et l'armée malienne se relève petit à petit. Mais ces avancées se révèlent théoriques, à l'image de l'accord de paix, qui n'est toujours pas appliqué. Un temps désorganisés, les groupes armés islamistes se sont reconstitués. En mars 2017, Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Dine, la *katiba* Macina et la *katiba* Al-Mourabitoune ont annoncé leur fusion au sein du Jamaat Nosrat Al-Islam Wal-Mouslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, GSIM). Ce mouvement armé dirigé par un Touareg malien, M. Iyad Ag Ghali, harcèle quotidiennement civils et militaires.

## Un immense territoire livré à lui-même

Si l'armée malienne dispose de bases à Tombouctou et à Gao, elle n'est toujours pas revenue à Kidal, et de nombreuses zones du Nord restent hors de sa portée. L'État est encore un mirage pour beaucoup de Maliens. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), moins d'un fonctionnaire sur trois affectés dans le Nord occupait son poste en décembre 2017. Le nombre d'agents déployés a même diminué l'année dernière — ce qui nourrit l'inquiétude de M. António Guterres, le secrétaire général de l'ONU : « *Il faut à tout prix éviter l'effondrement du centre du Mali, il faut à tout prix [y] rétablir la sécurité et la normalité* », a-t-il insisté lors d'une visite sur place, le 30 mai 2018.

L'insécurité gagne du terrain. L'épicentre des violences ne se situe plus à Kidal ou à Tombouctou, mais dans les cercles les plus enclavés des régions de Mopti et de Ségou, plus au sud. En 2017, l'ONU a recensé 63 attaques des groupes qualifiés de « terroristes » contre les forces armées malienne, française et onusienne, dont une majorité dans la région de Mopti. Durant le premier trimestre 2018, la Minusma a comptabilisé 85 événements « *majeurs violents* » ayant provoqué la mort d'au moins 180 civils dans le centre du pays.

Le centre du Mali est un immense territoire livré à lui-même. « *Mopti-Sévaré, ça va. Mais, dès qu'on en sort, on est en danger* », constate, amer, M. Oumar Bathily, ancien maire de Mopti. Une digue, qui traverse des marais inondés durant la saison des pluies, relie ces deux villes distantes d'une dizaine de kilomètres, seul îlot de stabilité dans la zone. Mopti, magnifique cité posée au confluent du fleuve Niger et du Bani, a perdu son lustre d'antan. La « Venise du Mali » accueillait des milliers de touristes chaque année ; on n'en voit plus guère. Sous le soleil brûlant du mois de mars, le port d'où partaient des croisières en direction de Tombouctou, au nord, est désert. Quelques femmes font la lessive sous l'œil de piroguiers apathiques, condamnés au chômage. Tout près de là, à l'hôtel Kanaga, qui donne sur le fleuve, les employés attendent. « *Quatre-vingts chambres, sept suites, zéro client. La situation est catastrophique*, déplore M. Amassome Dolo, le directeur. *Les autres hôtels ont fermé. Nous, on tient parce qu'on a un groupe derrière nous.* » Après la reconquête du Nord en 2013, M. Dolo espérait que l'activité reprendrait. Mais les choses n'ont fait qu'empirer. « *Plus personne ne va à Tombouctou, au pays des Dogons ou à Djenné. Trop dangereux. Mais, au moins, les gens pourraient venir ici. Mopti ne risque pas d'être attaqué.* » Ce qui reste à démontrer : les djihadistes se trouvent tout près, dit-on, de l'autre côté du fleuve asséché, que l'on peut traverser à gué.

Fred Dufour. — Habitant de Mopti à son domicile, muni d'une machette en cas d'attaque de groupes islamistes maliens, janvier 2013

© Fred Dufour / AFP

Sévaré, qui abrite un aéroport stratégique, paraît plus sûr. Ce village est devenu l'un des lieux les mieux protégés du Mali, avec une présence renforcée de l'armée malienne, un poste de commandement et une force d'intervention rapide de quatre cents hommes de la Minusma, ainsi que le quartier général du G5 Sahel (lire « [Une coopération régionale pour s'émanciper de la France](#) »). Les hôtels regorgent d'hommes en treillis, de « consultants » aux gros bras et de diplomates de passage. La seule agence de voyages possédant un bureau est Echo Flight, le service de l'Union européenne qui gère les convois aériens dans les zones de guerre. La plupart des immeubles sont loués aux forces militaires et transformés en bunkers. « *Les commerçants et les propriétaires se frottent les mains. On vit d'une économie de crise. Mais tous ceux qui sont en dehors de la ville sont abandonnés* », constate M. Bathily.

L'irruption de la guerre dans cette région du centre du pays a surpris nombre de Maliens. C'était il y a un peu plus de trois ans. Le 5 janvier 2015, des hommes à moto portant haut le drapeau noir du djihad attaquent le camp militaire de Nampala et tuent onze soldats. Puis s'emparent durant quelques heures de la ville, située tout près de la frontière mauritanienne. L'histoire de Nampala que raconte son maire, M. Sékou Bah, un pharmacien élu en 2016, symbolise l'abandon dans lequel avait été laissée la région pendant des années. « *En 2012, quand les djihadistes ont pris le contrôle*

*du Nord, ils ne sont pas venus ici, mais l'État n'y était pas non plus, dit-il. Les fonctionnaires avaient déserté leurs postes. En 2013, lors de la reconquête française, l'armée malienne est revenue. Mais, quand les vols de bœufs se sont multipliés, nous avons en vain demandé l'aide des militaires. Certains éleveurs ont décidé de s'armer pour se défendre. La situation s'est calmée ensuite. Après l'attaque du 5 janvier, l'armée et les fonctionnaires ont fui à nouveau. »* Depuis, le moindre conflit villageois se règle à coups de fusil.

## **Brigandage ou règlements de comptes**

Après la reprise de Nampala, d'autres villes ont été attaquées, des fonctionnaires tués, des élus menacés. Durant les premiers mois, l'État n'a pas réagi, incapable de donner un nom aux assaillants. Dans le Macina, région inondée en saison des pluies, on les appelle simplement « les hommes à moto ». Eux-mêmes se présentent comme « les hommes de la brousse » (*yimbé laddé* en fulfulde, la langue peule). Certains, éparpillés en divers campements, se réclament de M. Hamadou Koufa, le chef de la *katiba* Macina, et disent vouloir imposer la charia. « *Ils sont à peine quelques centaines, dispersés, précise un officier de l'armée malienne. Ils se cachent dans les forêts, se font passer pour des bergers, s'infiltrèrent dans les villages. Leur motivation n'est pas religieuse.* » D'autres affirment défendre les éleveurs peuls face aux exactions de l'armée ou des communautés sédentaires. Mais les revendications politiques cachent parfois des motivations moins avouables : brigandage ou règlements de comptes sur fond de rivalités communautaires.

Tout est flou dans ce Centre qui est longtemps resté obscur, tant pour le colonisateur français que pour l'administrateur malien, après l'indépendance, en 1960. « *Cette région ne s'est jamais rebellée, elle a donc été ignorée, contrairement au Nord, qui a capté toute l'attention,* explique un diplomate européen en poste à Bamako. *Ce que l'on sait, c'est que l'on ne peut pas parler d'un seul conflit dans le Centre, mais d'une multitude de microconflits sur lesquels le terrorisme est venu se greffer.* » Au XIXe siècle, la région de Mopti était « *l'eldorado* » du pays, selon les mots d'Adam Thiam, journaliste malien. « *C'était une région très prospère grâce à son agriculture. Aux premières années de l'indépendance, on en parlait comme du poumon économique du pays. Elle représentait plus de 30 % de ses recettes d'exportation. Puis les vagues de sécheresse des années 1970 ont lourdement frappé l'économie régionale. En 1985, la zone a été classée en insécurité alimentaire. Et, dès 1986, un rapport évoquait le risque d'une rébellion si les pouvoirs publics ne faisaient rien.* »

Les politiques de développement de l'agriculture sédentaire, décidées à Bamako par ce que Thiam appelle « *le pouvoir mandingue* », méprisant à l'égard des nomades, et accompagnées d'une colonisation des terres, ont bouleversé les équilibres locaux, déjà fragiles, entre éleveurs (pour la plupart des Peuls ou des Touaregs), cultivateurs (des Bambaras ou des Dogons) et pêcheurs (des Bozos). Depuis des décennies, ceux-ci se soumettaient à des codes et à des maîtres (du pâturage, des eaux, de la terre) afin de coexister, parfois difficilement, sur une terre fertile et disputée. Les conflits récurrents, parfois violents, étaient rapidement réglés par les notables locaux. Mais, au fil des ans, l'État a démantelé cette cohabitation ancestrale au nom de la modernisation. Les hiérarchies ont été bouleversées. En 1995, avant même que l'insécurité ne se développe dans le Nord, la région de Mopti était déjà la plus pauvre du Mali. Il y a trois ans, elle affichait les taux les plus faibles en matière d'électrification des ménages (7,1 %, contre 22,9 % de moyenne nationale) ou de scolarisation (41,9 % dans le premier cycle, contre 72,3 %) (2).

Lorsque la guerre éclate dans le Nord, cette région livrée à elle-même est encore plus négligée. Et quand l'État revient en 2013, il fait comme si rien ne s'était passé. Au « pas d'État » succède un « mal État ». L'armée, notamment, ne fait pas dans la dentelle. Son retour dans la région s'accompagne d'exactions contre des populations locales, ce qui « *creuse un peu plus le déficit de confiance entre les populations, en particulier des Peuls, et les forces de sécurité* », souligne l'organisation non gouvernementale International Crisis Group. Plusieurs associations dénoncent des atteintes graves aux droits humains.

L'armée et le gouvernement sont désormais accusés de jouer sur les rivalités entre communautés pour gagner la « guerre contre le terrorisme ». Dans un rapport publié en avril, le Centre Simon Skjodt pour la prévention des génocides évoque même la possibilité que ces conflits intercommunautaires aboutissent à des « *atrocités de masse* (3) ». Plusieurs personnalités proches du président Keïta ou de l'état-major sont soupçonnées d'avoir armé des milices dozos (chasseurs traditionnels) dans le Centre pour traquer les djihadistes. En mars 2018, près de trente personnes ont été tuées en pays dogon au cours de heurts opposant des Peuls à des Dogons rassemblés dans un groupe d'autodéfense équipé d'armes de guerre. Beaucoup pensent, y compris au sein de la Minusma, que celles-ci viennent des stocks de l'armée. Des villages peuls ont été incendiés, des hommes ont été tués, du bétail a été volé. En représailles, des villages dogons ont été attaqués. Dans le cercle de Koro, les heurts sont quotidiens. « *C'est un cercle vicieux de la vengeance qui prend une tournure ethnique, déplore un élu local. Le problème du djihadisme est venu se superposer à de vieux conflits résiduels.* »

### Les écoles dites « françaises » sont ciblées

Nommé en décembre 2017, le premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga choisit Mopti pour premier déplacement officiel. Il y annonce un plan de développement et le retour de l'État malien. Pour rassurer la population, une vaste offensive mobilise près de trois mille soldats dans les zones les plus reculées des régions de Mopti et de Ségou. Ancien ambassadeur du Mali en Guinée-Équatoriale, le général Ismaïla Cissé dénonce cependant des erreurs de jugement : « *Pour les militaires, tous les Peuls sont des djihadistes. C'est un amalgame dangereux.* » De même, interdire la circulation des deux-roues au prétexte que les islamistes se déplacent à moto ne peut, selon lui, qu'envenimer la situation. « *Dans ces contrées, tout le monde se déplace à deux-roues ! Les interdire revient à interdire les déplacements des pasteurs et des commerçants. Beaucoup de foires ne fonctionneront plus si on ne revient pas sur cette interdiction. Si l'État tue l'économie, les honnêtes gens vont se tourner vers les djihadistes.* » Une étude menée auprès de soixante-trois jeunes ex-recrues de ceux-ci révèle que, dans la plupart des cas, l'engagement n'est « *pas l'aboutissement d'un processus d'endoctrinement religieux* », mais est « *guidé par le besoin de protéger leur famille, leur communauté et leurs activités génératrices de revenus* » (4).

Le vide laissé par l'administration favorise les progrès des mouvements extrémistes. L'association Delta Survie, sise à Sévaré, qui œuvre pour l'éducation dans les zones les plus risquées du centre du Mali, le constate au quotidien. « *Il devient de plus en plus difficile de se déplacer, déplore son président, M. Ibrahim Sankaré. Les djihadistes sont dans tous les villages, et ce sont eux qui administrent. Ils lèvent des impôts, disent la justice, interdisent aux femmes de se laver dans la nature ou de sortir sans le voile. Ils prohibent les manifestations de baptême ou de mariage. Ils s'attaquent aux griots.* » Et ça prend ! « *Entre obliger leurs femmes à porter le voile intégral ou perdre leur troupeau, les pasteurs ont vite choisi* », résume-t-il. Car les djihadistes ont apporté aux éleveurs une forme d'ordre et de sécurité que l'État ne leur assurait pas. M. Sankaré témoigne aussi de ses démarches pendant des années pour inciter l'administration à prendre en compte les réalités nomades. Son association a lancé des écoles mobiles qui suivent les éleveurs au gré de leurs déplacements. « *J'ai obtenu des financements étrangers, pas de l'État malien. En 2012, on en comptait une centaine. Il n'en reste plus que cinq...* »

Les écoles dites « françaises » sont particulièrement ciblées. Selon l'ONU, en mars 2018, 715 d'entre elles étaient fermées en raison de l'insécurité. Près de 215 000 enfants étaient privés de scolarité. Chaque jour, M. Daouda Doumbia, directeur adjoint de l'académie d'enseignement de Mopti, accueille des enseignants au chômage technique, qui ont fui les menaces. Certains sont affectés ailleurs. La plupart se mettent à l'abri. C'est le cas d'Ibrahim, qui vit à Sévaré chez sa famille depuis que l'école qu'il dirigeait a fermé. Un jour de novembre, dix bandits sont arrivés à moto, armés de kalachnikovs. « *Ils ont regroupé les élèves dans la cour et ont tiré en l'air. Les enfants étaient terrorisés, ils pleuraient. Ils ont pris toutes nos affaires, tiré sur les fenêtres et ont dit : "Si nous revenons et que nous vous trouvons ici, ça va mal tourner."* » L'école se trouve à

quelques dizaines de mètres de la route qu'empruntent chaque jour des convois militaires...

## **Regain d'insécurité au Mali**

Cécile Marin Aperçu

Au fur et à mesure que leur influence s'étend, les groupes djihadistes cherchent à saper la légitimité de l'État en s'en prenant à ceux qui le représentent, tout en proposant, par la force ou la séduction, une solution de rechange. Ainsi promeuvent-ils les écoles coraniques lorsqu'ils imposent la fermeture d'une école publique. Ou s'en prennent-ils aux fonctionnaires jugés corrompus. L'un des principaux coups d'éclat des hommes de la *katiba* Macina fut le rapt, en novembre 2017, du président du tribunal de Niono, une ville située à une heure de route de Ségou.

« *Avant, explique Adam Thiam, un fonctionnaire, un juge par exemple, se faisait nommer dans le Centre dans le but de s'enrichir. C'est une zone où les conflits locaux sont très nombreux. Il y a eu une inflation de procès. Pour les gagner, il fallait payer.* » Or, dans les zones qu'ils contrôlent, les djihadistes s'attachent à rendre une justice que beaucoup trouvent, sinon équilibrée, du moins honnête et surtout gratuite. « *De plus en plus de gens se tournent vers eux, et non plus vers l'État, pour régler leurs conflits* », constate M. Sékou Bah, le maire de Nampala. Certains parlent même de la justice des djihadistes comme d'une « cour d'appel »...

À Bamako, cette évolution inquiète bien plus que la guerre qui sévit toujours dans le Nord. D'abord parce que « *le Centre, c'est le ciment de notre pays* », explique M. Ali Nouhoum Diallo, ancien président de l'Assemblée nationale devenu porte-parole officieux de la communauté peule du Mali. Ensuite, et peut-être surtout, parce que ce qui se passe dans cette région relève moins d'une guerre pour le pouvoir que d'une « révolte sociale » face à une administration jugée prévaricatrice, qui témoigne des failles abyssales de l'État malien. Le 20 juin dernier, le ministre de la défense a dû reconnaître l'implication des forces armées maliennes et ouvrir une enquête après la mort de vingt-cinq personnes à Nantaka et Kobaka, dans la région de Mopti. « *Nous ne sommes pas en train de rebâtir nos forces armées pour en faire une armée qui serait ignorante du droit humanitaire des conflits. Ce serait un recul fabuleux* », a concédé le président Keïta (5).

### **« Le président n'a plus aucune légitimité »**

« *Le président n'a plus aucune légitimité*, assure, sans mâcher ses mots, M. Cheick Oumar Diarra, éphémère ministre de la réconciliation nationale et du développement des régions du nord en 2013. *Le pouvoir politique n'a pas pris la mesure de la crise de 2012.* » Cet ancien diplomate, qui fut un proche conseiller de M. Keïta, estime qu'il aurait fallu « *inventer un contrat social* ». « *Nous sommes en présence de populations qui rejettent l'injustice et l'absence de solidarité. C'est facile de les appeler "djihadistes", cela nous dispense de réfléchir à ce qu'elles sont vraiment et au mal qui gangrène notre pays.* » Selon M. Diarra, le mélange de bureaucratie et d'affairisme, apparu lors de la démocratisation politique au début des années 1990, qui a connu son paroxysme sous la présidence de M. Amadou Toumani Touré (2002-2012), perdure.

Dans ce contexte, organiser des élections relève du théâtre politique. L'opposition s'en inquiète d'autant plus que les scrutins locaux, qui devaient se tenir en décembre 2017, puis en avril 2018, ont été renvoyés aux calendes grecques. « *Comment peut-on prétendre organiser une élection dans un pays dont on ne contrôle pas la moitié du territoire ?*, s'interroge l'opposant marxiste Oumar Mariko. *Le gouvernement a informé que, dans la région de Kidal, ce seraient les rebelles qui assureraient la sécurité du scrutin. N'est-ce pas la preuve de son échec ?* »

Rémi Carayol

Journaliste.

(1) Lire Daniel Bertrand, « [Conjurer la fragmentation au Mali](#) », *Le Monde diplomatique*, juillet 2015.

(2) « Enquête modulaire et permanente auprès des ménages », Institut national de la statistique du Mali, Bamako, août 2014.

(3) « [Régions en danger. Prévention d'atrocités de masse au Mali](#) » (PDF), rapport d'alerte précoce par pays, Centre Simon Skjodt pour la prévention des génocides, Washington, DC, avril 2018.

(4) « [Enseignements africains sur le terrorisme](#) », Institut d'études et de sécurité, 18 septembre 2017.

(5) Agence France-Presse, 20 juin 2018.

[> Novembre 1996, page 13](#)

Après cinq ans de guerre

## Vers la réintégration des Touaregs au Mali

Un nouveau contingent de 1 500 anciens combattants touaregs a été versé le mois dernier dans les forces régulières maliennes. Après la dissolution, le 27 mars 1996, des mouvements armés, la renaissance du nord du Mali dépend de la capacité de la « société civile » à créer une ambiance de paix, de l'intégration réussie des combattants dans l'armée régulière et de la relance du développement économique à l'aide de projets proches de la population.

par Robin Edward Poulton

Le 27 mars 1996, à Tombouctou, les organisations touarègues du nord du Mali ont solennellement brûlé leurs armes, en présence du président malien, M. Alpha Oumar Konaré, et du chef de l'Etat ghanéen, M. Jerry Rawlings, également président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Avant d'en arriver là, des dizaines de rencontres avaient été organisées dans chaque localité. Le marché hebdomadaire, où se retrouvent depuis des siècles les pasteurs-agriculteurs des alentours, avait été choisi comme lieu de négociation. Certaines associations non gouvernementales (ONG) avaient fourni du ravitaillement et des moyens de déplacement.

Un minutieux travail de « relations publiques » avait permis de réunir des chefs traditionnels et religieux, avec des associations et des membres des mouvements armés. Afin d'éviter la polémique, chaque réunion se limitait à un ordre du jour très précis, avec compte rendu écrit et signé. Les communautés ont pu arrêter des décisions sur des sujets aussi délicats que le retour des réfugiés, la réintégration dans la communauté de tel ou tel combattant, le port des armes ou leur dépôt, etc. Ainsi, c'est par la « société civile » que la paix est revenue. Selon la définition en honneur au Mali, elle se compose des citoyens anonymes associés autour d'un intérêt commun qui ne concerne pas l'accès au pouvoir. L'administration, les forces armées, le gouvernement et les partis politiques en sont donc exclus. En font partie les associations (y compris les ONG), les coopératives, les caisses d'épargne mutuelles et les groupements d'intérêt économique, les syndicats, les chambres consulaires et les ordres professionnels.

Les inquiétudes principales concernent l'intégration des combattants dans l'armée malienne. Une tentative avait déjà échoué après le pacte national signé en 1992 par le chef du gouvernement de transition de l'époque, le général Amadou Toumani Touré. Comment convaincre les hommes de l'armée malienne d'accepter dans leurs rangs d'anciens « rebelles » dont certains s'expriment plus volontiers en arabe qu'en français (la langue officielle du Mali) ? Comment assurer que des

guerriers revenus du Tchad ou du Liban accepteront une discipline militaire (1) ? Et quel rôle assigner à cette nouvelle armée, dans un pays qui a gardé un cuisant souvenir du régime militaire incarné pendant vingt-trois ans par le général Moussa Traoré ? Certains experts internationaux ont avancé l'idée de créer des unités spécialisées dans le maintien de la paix, pour le compte des Nations unies : un « contrat formation-location » permettrait de préfinancer l'entraînement et les équipements...

Mais le défi principal reste la relance du développement dans le Nord. Les Touaregs avaient pris les armes en 1990 contre la dictature militaire, responsable du vol de milliers de tonnes de vivres qui auraient pu sauver la vie des nomades mourant de faim pendant les années de sécheresse. Elu président en 1992, M. Alpha Konaré a cherché à calmer les passions, évitant un conflit ethnique entre agro-pastoralistes « blancs » (Touaregs de race berbère) et « noirs » (Songhaïs et Peuls venus de la vallée du Nil, au temps des pharaons). « *Cela n'a jamais été un problème de minorités ethniques* », estime le ministre malien des affaires étrangères, M. Dioncounda Traoré. *Le régime militaire cherchait à exploiter les différences ethniques, au lieu de répondre aux exigences légitimes de toutes les populations du Nord concernant des programmes de santé, d'éducation, de développement économique.* »

Ce sont les orientations pour un vrai développement qui manquent, bien plus que l'argent. « *Les 200 milliards de francs CFA [2 milliards de francs] que l'on dit « promis » ne serviront à rien s'ils sont tous dépensés sur de grands projets aussi inutiles que l'hôpital régional de Tombouctou* », explique un haut fonctionnaire en poste dans la Cité mystérieuse. *Même les Français de l'entreprise de travaux avouaient qu'ils construisaient ce bâtiment pour rien : il n'y a pas de clients, car il n'y a pas de routes. Un malade ne fait pas 100 kilomètres à dos d'âne !* »

La relance du Nord ne passera pas non plus par l'aménagement prévu de l'aéroport de Tombouctou, ni par le barrage proposé sur le fleuve Niger, près de Bourem, ni par de grands ouvrages d'irrigation, tels que celui que la France a financé à Forgo, près de Gao, reconnu par tous comme un « échec parachuté ». Ce sont autant de « *projets toubabs* », conçus dans des bureaux étrangers, financés par des banquiers, approuvés à Bamako par des bureaucrates vivant loin de la vie agro-pastorale. « *Les fonctionnaires n'ont pas su arrêter la guerre, ils ne sauront pas installer la paix* », estime un officiel des Nations unies. *La paix est venue par la société civile : c'est par elle qu'il faut faire passer la renaissance du Nord.* »

Reste à mobiliser cette société civile pour dynamiser l'économie sociale à la base (2). Depuis 1975, des organisations non gouvernementales (ONG) préconisaient, pour pallier les perturbations de l'organisation socio-économique dans le Nord, la relance du mouvement coopératif. Vingt ans plus tard, cette stratégie est toujours pertinente, l'insécurité rendant impossibles les déplacements pour visiter les banques céréalières, les greniers-semenciers, les pâturages « mis en défense », les groupes de femmes artisanes.

Les ONG proposent une stratégie autour des marchés hebdomadaires. Il ne s'agit pas de gros investissements en béton, mais d'une multiplicité de petits projets qui permettront à l'économie locale de se remettre en route. Des assemblées sont organisées. Plus de quatre-vingts groupes envoient des représentants, permettant de relancer des activités telles que la fourniture de semences de sorgho aux groupes démunis, ou des crédits aux femmes chefs de famille. Il faut ajouter de la valeur aux productions locales, créer sur place des unités de transformation, insister surtout sur une qualité améliorée de la production agricole et d'élevage.

## **Laisser agir la société civile**

L'échec des théories économiques de la modernisation incite à repenser les modèles reçus des agences et des universités occidentales. Ainsi, en matière financière, le paysan ne se reconnaît pas dans ces bâtiments carrés pleins de documents, chiffrés dans une langue inconnue. En revanche, plus de 150 000 Maliens adhèrent à des caisses mutuelles d'épargne et de crédit : adaptées aux

besoins des membres, elles sont des organismes intermédiaires entre le paysan et la banque. Ces caisses mobilisent des sommes importantes, de provenance locale ou nationale, inaccessibles au secteur bancaire classique...

Dans le cadre d'un retour des services de l'Etat dans la région de Tombouctou, mais dans un esprit de réconciliation des populations, il a aussi été décidé de créer trente et un collèges transitoires d'arrondissement (CTA), qui seront, affirme un document du Commissariat au Nord auprès de la présidence malienne, « *l'interlocuteur unique des partenaires au développement pour une meilleure prise en compte des desiderata des populations. Celles-ci (...) se retrouvent librement entre elles pour choisir (et non élire) cinq à quinze personnes auxquelles elles font confiance* ». Comme le dit bien le proverbe, « *c'est le riverain du fleuve qui en connaît la profondeur* »...

Robin Edward Poulton

Economiste ouest-africain, directeur des recherches-act ions à l'Université coopérative internationale (Genève).

(1) Les cinq mouvements signataires de l'acte de dissolution sont le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), le Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA), l'Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad (Arla), le Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA) et le Mouvement patriotique Ganda Koy (MPGK) ce dernier est une création des sédentaires et de l'armée face aux déprédations des autres groupes armés d'inspiration berbéro-arabe. Cf. Thomas Sotinel, « Ganda Koy, ou la revanche des paysans », *Le Monde*, 31 janvier 1996. Pour les conflits entre les mouvements, voir Philippe Baqué, « [Nouvel enlèvement des espoirs de paix dans le conflit touareg au Mali](#) », *Le Monde diplomatique*, avril 1995.

(2) Cf. Alassane ag Mohamed, Cheibane Coulibaly et Gaoussou Drabo, « Nord du Mali, de la tragédie à l'espoir : l'histoire politique de la rébellion, les choix de développement économique et la problématique des réfugiés », une enquête réalisée par des journalistes maliens, en juillet 1995, à la demande d'Acord, Novib et Oxfam, des ONG opérant dans le pays (Acord, BP 1969, Bamako, Mali ; Acord : Francis House, Francis St, Londres SW1).

[> Septembre 2012, page 9](#)

Menaces de partition, rumeurs d'intervention

## Effondrement du rêve démocratique au Mali

Naguère modèle de démocratie africaine, le Mali s'enfoncé dans l'instabilité politique tandis que la rébellion au Nord, dominée par des groupes islamistes radicaux, coupe le pays en deux. Depuis le coup d'Etat du 22 mars dernier, le président de transition, M. Dioncounda Traoré, tente de concilier partisans et opposants du putsch. Cette crise révèle d'anciennes fractures.

par Jacques Delcroze \_

Le Mali est-il menacé d'une généralisation de la charia ? Depuis le 27 juin, le nord du pays se trouve aux mains des groupes islamistes radicaux qui ont pris le contrôle des régions de Kidal, puis de Gao et de Tombouctou, soit au total près des deux tiers du territoire. Leur domination mêle exactions perpétrées au nom d'Allah et assistance aux populations démunies, celles du moins qui n'ont pas pris la fuite. Les salafistes installés dans les trois grandes régions septentrionales distribuent argent et secours, et n'ont pas de mal à recruter parmi les jeunes chômeurs sans perspectives d'avenir. A Gao, ils fournissent carburant et denrées à prix coûtant, équipent les centres de santé, payent leurs agents... Un élu du Nord raconte qu'il a tenté de joindre le chef du mouvement islamiste radical Ançar Dine, M. Iyad Ag Ghali, pour le rencontrer. Réponse : « *Je te verrai quand tu auras démissionné de ton poste. Les députés n'ont aucune légitimité face à la loi de*

Dieu. »

Cependant, dans un pays grand comme deux fois et demie la France, le Nord reste loin. Loin du pays « utile », où se concentre 90 % de la population. A Bamako, sous les changements de ciel de l'hivernage, en plein ramadan, la tolérance traditionnelle reste de mise : restaurants ouverts, alcool disponible et quelques fumeurs en pleine rue. S'il implique une majorité des habitants, le mois du jeûne (achevé à la mi-août) se vit « à la malienne », avec une piété sans contrainte publique (*lire* « [Un islam tirailé](#) »).

Première source d'anxiété : le travail. A cause de la crise, l'économie est en lambeaux. De nombreuses entreprises, notamment de services, ont fermé ou mis leur personnel en chômage technique. Après l'hôtellerie et la restauration, frappées d'emblée, l'ensemble des secteurs fonctionnent désormais au ralenti. De gros employeurs licencient, telle la compagnie Air Mali. Seul le secteur minier semble tirer son épingle du jeu, et l'Etat continue à payer les salaires.

Autre motif de désarroi : l'effondrement politique d'un pays jusque-là érigé en modèle démocratique. La popularité du coup d'Etat militaire du 22 mars 2012, partout dénoncé à l'étranger, a surpris. Malgré leur invraisemblable calendrier — quelques semaines avant une élection présidentielle ouverte — et leur conduite favorisant pillages et règlements de comptes, les soldats du camp de l'armée de terre de Kati, dirigés par le capitaine Amadou Sanogo, intervenaient sur un terrain propice : outre qu'ils ont profité de l'exaspération après les revers militaires face à la rébellion touarègue au Nord, le discours des putschistes sur la corruption des élites et la « *démocratie coquille vide* » a rencontré un écho favorable dans la population. Très vite, les responsables politiques se sont succédé auprès d'eux, y compris — discrètement — ceux qui avaient condamné le coup à travers le Front uni pour la sauvegarde de la démocratie et la république (FDR, ou « front du refus ») (1).

Pour M. Oumar Mariko, protagoniste de la révolution de 1991, qui avait renversé le régime de parti unique du général Moussa Traoré, et responsable du parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI), « *ce coup d'Etat nous a libérés d'un mirage et replace le problème dans son contexte, à savoir la quête de la démocratie pour les peuples maliens* (2) ». L'intellectuelle Aminata Dramane Traoré ne dit pas autre chose lorsqu'elle considère que « *Sanogo n'est pas le problème, Sanogo est un symptôme* (3) ». Cette thèse rencontre un fort écho à l'étranger, en France notamment, où l'on revisite vingt ans de « *gabegie* » à la faveur de l'effondrement de l'Etat malien (4) — après avoir encensé le « *modèle* » proposé par ce pays.

### « De mauvaises décisions ont été prises »

Ces voix ne tirent-elles pas trop rapidement un trait sur les acquis de la IIIe République, née en 1991 ? La liberté d'expression, qui autorise les journalistes à critiquer de manière acerbe la situation politique (même si cela leur vaut parfois d'être agressés physiquement) ; l'ouverture sociale, avec la création d'une myriade d'associations qui jouent à présent leur rôle dans les mobilisations en faveur du Nord ; ou encore le dynamisme de la scène culturelle, qui a fait de la capitale malienne une plaque tournante artistique sur le continent : des Rencontres de la photographie de Bamako au festival Etonnants Voyageurs, le pays fait figure de référence, tandis que les chanteurs partent à la conquête des scènes internationales. Sur le plan économique, le crédit « démocratique » dont jouissait le Mali a favorisé l'apparition d'une nouvelle génération de chefs d'entreprise et l'ouverture au tourisme ainsi qu'aux investissements étrangers.

« *Il faut être fou pour diriger ce pays* », avait confié en 1992 M. Amadou Toumani Touré (surnommé ATT) à M. Alpha Oumar Konaré, l'archéologue élu président après le premier scrutin libre de l'histoire du Mali. Le chef de l'Etat a ensuite dû affronter successivement la rébellion — déjà — au Nord, la poussée des revendications corporatistes, l'agitation incessante des étudiants stimulés par leur participation à la transition politique de 1991, ainsi que les vives tensions entre partis à chaque rendez-vous électoral. Le grand chantier de ses deux mandats fut la décentralisation,

dont l'échec, faute de ressources, n'a pas entamé l'attrait (5).

Elu à son tour président en 2002, M. Touré fut l'artisan d'une réelle détente politique. Son rôle dans le renversement du régime Traoré en 1991 lui valait une forte popularité. Alors général, il avait pris la direction du coup d'Etat pour ensuite remettre le pouvoir aux civils. Porté à la tête du pays dix ans plus tard, il s'est voulu rassembleur. Au point d'inventer un mode de gouvernement qui a atomisé la scène politique : sans parti pour l'appuyer, il recherchait le consensus et réunissait autour de lui des représentants de toutes les tendances.

Ce système a peu à peu anesthésié les forces d'alternance, la capacité de proposition des partis, voire tout débat public. Tandis que le pays se couvrait de chantiers et que les infrastructures (routes, canalisations, énergie...) faisaient un bond en avant, la corruption désormais généralisée et la cooptation aux plus hautes fonctions de cadres médiocres ont discrédité le régime : de nombreux Maliens percevaient désormais le consensus comme un mode pacifique de « partage du gâteau » dans une démocratie « globalement goudronnée » — selon l'expression de l'ancien militant démocratique devenu ministre Mamadou Lamine Traoré, aujourd'hui décédé.

Le même mode de gestion s'est étendu à la question du Nord, où les tensions ont été ravivées par le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), devenu en 2006 Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), puis par les conséquences de la guerre en Libye, qui a favorisé la circulation des armes dans le Sahel (6). Pour M. Touré, qui avait ramené le calme dans le Nord en 1992 en négociant le pacte national du 11 avril scellant la paix avec les rebelles (7), l'échec était patent. Toujours attaché à la conciliation, discutant avec tous au risque d'envoyer des signes de collusion, il a cru pouvoir sanctuariser le territoire malien face à la progression des groupes combattants algériens opérant à partir de 2003 dans le Sahel. En obtenant, cette même année, la libération de trente-deux Occidentaux enlevés en Algérie, il endossait un rôle de médiateur. Il y était encouragé par les puissances européennes, comme le montre la pression exercée par Paris pour la libération de l'otage Pierre Camatte, en février 2010. Mais, à cette époque, le « pacte » avec AQMI ne fonctionne plus, et les enlèvements se déroulent au Mali, ce qui vaut à M. Touré des accusations de laxisme de la part de l'Algérie et de la France.

Pour ce militaire chevronné, mais responsable de la désorganisation de l'armée, le désaveu est aujourd'hui complet. « *De mauvaises décisions ont été prises : il y a eu des officiers écartés ou court-circuités, des nominations de généraux inexplicables, des problèmes d'approvisionnement et de logistique en général non résolus* », témoigne un ancien ministre de la défense. De l'avis des responsables maliens, l'intégration des combattants touaregs au sein de l'armée, prévue par le pacte national, était réelle. Aussi, personne à Bamako n'a vraiment compris la résurgence — limitée à certaines factions — de la rébellion du Nord en 2006.

Souvent préconisée, la mise en œuvre effective des décisions du pacte national a tardé, notamment sur l'autonomie administrative et le développement économique. « *Des erreurs ont été commises, reconnaît Souleymane Drabo, directeur du quotidien public L'Essor. Il aurait fallu donner la priorité au désenclavement du Nord, au moment où l'on mettait en chantier tant de nouvelles routes. Mais il est faux de dire qu'ATT — et avant lui M. Konaré — n'a rien fait au Nord. Pour qui connaît bien Kidal, la ville a été métamorphosée. Pour un étranger, c'est toujours le même dénuement, mais nous, nous savons d'où l'on vient. L'opinion malienne n'a d'ailleurs jamais accepté de voir tant de fonds se déverser sur les trois régions du Nord, alors que le sous-équipement est partout. On se dit : la région de Kayes [sud-ouest du pays] a changé de visage, certes, mais pas grâce à l'Etat, grâce aux ressources des travailleurs émigrés !* »

Sous-administré et miné par une corruption qui gangrène aussi les collectivités locales, l'Etat malien était sans doute incapable de mettre en œuvre la vision du président Konaré : englober la question du Nord dans le grand mouvement de décentralisation. Cinquante ans après l'indépendance, « *nous sommes toujours aux prises avec la question nationale* », reconnaît M. Soumeylou Boubeye Maïga, le dernier ministre des affaires étrangères de M. Touré. Au-delà de l'actualité, il témoigne d'une crainte réelle au Mali : voir le Sud s'éloigner des régions

septentrionales et les abandonner à leur sort.

Un autre spectre menace l'expérience démocratique. Tandis que les pères de l'indépendance valorisaient les grands empires de l'histoire malienne (8) comme autant de creusets pour la cohabitation des ethnies, l'heure est au repli identitaire. M. T., historien et sociologue, témoigne, mais ne souhaite pas être cité nommément, tant la question est devenue sensible : « *Le Malien se pense de plus en plus bambara [ethnie dont la langue est devenue véhiculaire], et regarde les relations entre ethnies comme les liens de dépendance qui existaient sous le règne des rois de Ségou, aux XVIIe-XVIIIe siècles.* » Dans la même aire communautaire, on valorise à l'excès l'héritage malinké et la « noble » histoire de l'Empire mandingue au XIIIe siècle, alors que celle-ci relève plus du mythe que de l'historiographie.

Menace du radicalisme islamique, vision révisionniste de la démocratisation, montée du communautarisme, à quoi s'ajoute un nationalisme revêche qui s'exprime face aux interventions diplomatiques étrangères depuis le 22 mars : telles sont les caractéristiques alarmantes d'une IIIe République malienne menacée dans ses fondements.

Jacques Delcroze

Journaliste.

(1) Le FDR regroupe cinquante partis et cent associations opposés aux putschistes.

(2) *Le Nouveau Courrier*, Bamako, 22 juin 2012.

(3) « Afrique presse », TV5, 26 mai 2012.

(4) Cf. Laurent Bigot, « [Les défis du Sahel : focus sur la crise malienne](#) », séminaire de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Paris, 22 juin 2012.

(5) Cf. Ousmane Sy, « Reconstruire l'Afrique », Charles Léopold Mayer, Paris, 2009.

(6) Lire Philippe Leymarie, « [Comment le Sahel est devenu une poudrière](#) », *Le Monde diplomatique*, avril 2012.

(7) Pacte national conclu entre le gouvernement du Mali et les Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad (MFUA) consacrant le statut particulier du nord du Mali.

(8) Il s'agit des empires du Ghana, du Mali et songhaï, qui, du IXe au XVIe siècle, dominaient le Sahel et l'Afrique de l'Ouest.

Effondrement du rêve démocratique au Mali

## Un islam tirailé

par Jacques Delcroze \_

Aperçu

L'islam malien est tout sauf unifié. Rassemblés en juillet 2012, les responsables musulmans du pays entendaient protester contre le saccage des mausolées des saints, entamé le 30 juin à Tombouctou. Mais leur unanimité de façade cache mal de profondes divisions. Aux chefs traditionnels, respectueux de l'islam maraboutique qui irrigue depuis des siècles la religiosité populaire, s'opposent les tendances « modernistes », soutenues par les monarchies pétrolières du Golfe. Pour ces dernières, marabouts et culte des saints sont des superstitions à extirper.

La seconde tendance rencontre un écho de plus en plus (...)

Taille de l'article complet : 308 mots.

## Cet article est réservé aux abonnés

[> Juillet 2015, page 19](#)

L'accord de paix crée les conditions du dialogue

### Conjurer la fragmentation au Mali

Plus de deux ans après l'intervention militaire française, le Mali peine à renouer avec la paix. Porteur d'espoir, l'accord d'Alger du 1er mars 2015 ouvre un espace pour le dialogue entre des communautés fragmentées dans un Etat en déshérence. Mais la volonté de négocier l'emportera-t-elle sur les dynamiques de conflit qu'attisent les trafics en tout genre et la raréfaction des ressources ?

par Daniel Bertrand \_  
Aperçu

Obtenu après huit mois et cinq rounds de négociations, l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali du 1er mars 2015 semble bien fragile. Sous l'égide de l'Algérie, la médiation internationale a mobilisé l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union européenne, l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), l'Organisation de la conférence islamique, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Pourtant, seuls le gouvernement malien et le Mouvement de la plate-forme du Nord-Mali, réunissant divers mouvements favorables à Bamako, ont, dans un premier temps, apposé leur signature. Il a fallu attendre jusqu'au 15 mai pour obtenir le paraphe de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), regroupant les mouvements rebelles qui plaident en faveur de l'autonomie de l'Azawad, et une négociation supplémentaire pour qu'elle finisse par signer l'accord d'Alger à Bamako le 20 juin. Depuis le début de 2015, les attaques des mouvements djihadistes — à Gao, mais aussi à Diabali, dans le centre du pays — ont fait une quarantaine de morts parmi les civils et les militaires maliens appuyés par les forces françaises de l'opération « Barkhane ».

Ces difficultés s'expliquent par les multiples dimensions de la crise malienne. Celle-ci ne concerne pas seulement la définition de nouveaux équilibres entre le Sud et le Nord, d'autant plus difficiles à atteindre que les violences de 2012-2013 ont laissé des traces profondes au sein des communautés. Elle révèle également les défis auxquels sont confrontées les populations du Nord.

Par le passé, les soulèvements réguliers emmenés par des chefs touaregs se terminaient par un accord de paix qui ne faisait qu'effleurer les problèmes, au risque d'entretenir, voire d'aggraver, les causes du malaise : on procédait à des cooptations-réintégrations au sein des structures nationales, auxquelles s'ajoutaient des promesses de subsides et de reconversions pour les troupes démobilisées.

Mais l'apparition d'un trafic de drogue générant (...)

Taille de l'article complet : 2 147 mots.

## Cet article est réservé aux abonnés

THE NEW FRENCH CINEMA

IBRAHIM KOMA



INNA MODJA

# WUJU

UN FILM DE DAUDA COULIBALY

AVEC ISMAËL NDIAYE JEAN-MARIE TRAORÉ QUIM GUTIÉRREZ HABIB DEMBÉLÉ MARIAME N'DIAYE OLIVIER RABOURDIN

PRODUCTION: ...



> [Février 2018, page 27](#)

Cinéma

# Jean Rouch, le « griot gaulois »

Pour être au plus près de ceux qu'il choisissait de filmer, Jean Rouch (1917-2004) se donna les moyens de tourner en toute liberté. Il bricola son matériel, se passa de fonds privés, refusa de s'en tenir à la séparation entre documentaire et fiction, et inventa ainsi le cinéma direct et les ethno-fictions. Intrépide et joyeux, il abattit des frontières.

par Philippe Person

Photogramme. — Théodore Monod et Youssouf Tata Cissé discutant, dans le film « Hampâté Bâ », de Jean Rouch (Abidjan, 1984)

© Jocelyne Rouch

«*Faire de l'école buissonnière une règle de vie, mais en la faisant très sérieusement.* » Tel est le conseil que donnait Jean Rouch aux jeunes cinéastes et qu'il a lui-même suivi. Jeune ingénieur des Ponts et Chaussées, il part en Afrique après la débâcle de 1940. Quand il finit par rejoindre Niamey (Niger), il a découvert son aversion pour le colonialisme, sa fraternité avec les Africains et sa vocation d'ethnologue. Mais, avant même de décrocher un doctorat en ethnologie et de développer le concept d'« anthropologie visuelle », il juge que le carnet et le crayon ne suffisent plus pour étudier les rites des populations africaines. Comme Marcel Griaule, auteur en 1931 du premier film ethnographique, *Au pays des Dogons*, il est convaincu que c'est avec une caméra et un magnétophone qu'il faut désormais au plus vite les collecter.

S'il commence à filmer en autodidacte, il a pour lui d'être un fervent cinéophile, grand connaisseur des films de Dziga Vertov, le créateur virtuose, à partir des années 1920, du *kino-pravda* (le « cinéma-vérité » soviétique), et de ceux de Robert Flaherty, le réalisateur de *Nanouk l'Esquimau* (1922). Avec ce double acquis, il va construire une œuvre d'une liberté absolue, principalement tournée en Afrique, et qui n'a aucun équivalent. Car le « système Rouch » repose sur l'idée qu'il faut être au plus près des sujets étudiés, ce qui implique d'être seul, avec seulement un ingénieur du son. Caméra le plus légère possible en main, le voilà donc au cœur des cérémonies, sachant se faire oublier de ceux qu'il souhaite filmer, et cela dans un état qu'il appellera la « ciné-transe ».

Tributaire de son matériel, au départ rudimentaire, l'ingénieur se fait bricoleur, expérimentateur défiant les règles du cinéma classique, faisant fi des aléas techniques et les tournant à son avantage. Qu'importe si l'image tremble parfois ou si le cadre n'est pas toujours parfait : Rouch filme. Et ce que son œil a saisi reste d'une force et d'une beauté stupéfiantes. Son cinéma connaîtra son âge d'or avec l'arrivée d'une caméra permettant de synchroniser son et image, et dotée de chargeurs facilitant le tournage en plans-séquences.

*Bataille sur le grand fleuve* (1951), *Cimetières dans la falaise* (1951) : ses premiers films diffusés sont purement ethnologiques, mais il va peu à peu inventer ce qu'on qualifiera d'« ethno-fictions ». Ainsi, dans *Moi, un Noir* (1958), il conte la vie de Nigériens installés à Treichville, quartier pauvre d'Abidjan, et perçoit — parmi les premiers — comment l'attrait pour les villes est en train de modifier les structures sociales africaines. Dans ce film, uniquement sonorisé en voix off, Rouch introduit le contexte, mais il laisse son personnage principal improviser un commentaire sur les images, donnant une vérité singulière au film. Même principe dans *Jaguar* (1967), où Damouré, Lam et Illo, trois Nigériens partis au Ghana chercher fortune, sont maîtres de leurs dialogues, qu'ils improvisent largement.

Rouch pratique ainsi l'« ethnographie partagée », où les Africains eux-mêmes commentent la situation qu'ils vivent. Quand le cinéaste et écrivain Ousmane Sembène lui reprochera de regarder les Africains « *comme des insectes* » et de s'accaparer des cérémonies qui doivent rester secrètes, Rouch aura beau jeu de rétorquer que son travail capte surtout des traditions en péril et que, de surcroît, il montre ses images à ceux qu'il filme, en tenant compte de leurs remarques pour le montage final. Il appellera ce regard du filmé sur le film « *l'écho fertile* ».

Parmi les autres critiques qu'il suscitera, il y aura celles de René Vautier, réalisateur entre autres d'*Afrique 50* (1950), qui rappelait que, pendant que Rouch filmait les Dogons, lui-même avait la police coloniale aux trousses parce qu'il dénonçait le colonialisme français (1)... Il est vrai que Rouch, pour qui le rejet du colonialisme allait de soi, était plus libertaire que militant. Dans la lignée de Vertov, qui affirmait que l'important n'était pas de faire un film mais un film qui donne naissance à d'autres films, il pensait que d'autres puiseraient dans ses œuvres de quoi se lancer dans une critique plus radicale. Et ce fut le cas. Ce n'est pas pur hasard si *L'An 01* (1973), de Jacques Doillon et Gédé, le film emblématique de l'après-Mai 68 utopique, contient une petite séquence nigérienne confiée à Jean Rouch... Quand il meurt accidentellement au Niger, en 2004, Raymond Depardon rappelle qu'il « *a changé notre regard sur l'Afrique. Il nous a fait sortir du colonialisme et du postcolonialisme. S'il n'avait pas été là, nous serions toujours englués dans la culpabilité* (2) ».

Ce travail unique rencontrera bien des incompréhensions, comme le montre la réception des *Maîtres fous* (1955), qui se déroule en Côte-de-l'Or, le futur Ghana, indépendant en 1957. Rouch décrit la secte des Haoukas, composée de Nigériens de l'ethnie songhaï. Dans leurs danses de possession, ils prennent l'apparence de figures coloniales (le gouverneur général, le commandant...), puis sacrifient un chien et le dévorent. Le lendemain, chacun reprend le cours de son existence. On peut ainsi considérer ces maîtres fous comme ceux qui dénoncent la folie de leurs maîtres ; ce fut d'ailleurs le cas de diverses autorités coloniales, qui en interdirent la projection. Mais d'autres crurent à une vision raciste assimilant Afrique et barbarie, alors qu'elle apparaît aujourd'hui comme une extraordinaire métaphore de l'aliénation coloniale telle que l'énonce un Frantz Fanon.

Les films qu'il improvise avec sa « bande de voyous » (Damouré Zika, Lam Ibrahima Dia, Tallou Mouzourane, Illo Gaoude) ont un tour plus léger, voire franchement comique. Ces acteurs crèvent l'écran dans *Jaguar, Petit à petit* (1970), *Cocorico Monsieur Poulet* (1974) et *Madame l'eau* (1992), et Jean Rouch, « griot gaulois », prend goût avec eux à la fiction. Dans *Petit à petit*, modernes Persans à la Montesquieu, ils découvrent les « *immeubles à étages* » parisiens et viennent, juste retour des choses, pratiquer l'ethnologie en mesurant les crânes et en comptant les dents des flâneurs du Trocadéro. Dans *Madame l'eau*, ils sont aux Pays-Bas pour examiner la possibilité de transposer les derniers moulins à vent sur le fleuve Niger, où poussent désormais quelques modestes tulipes...

S'il entraîne ses compagnons hors d'Afrique, notamment à Paris, il lui arrive de revenir seul dans la capitale pour étudier longuement « la tribu des Parisiens ». Motivé par la possibilité d'avoir un son quasi synchrone pour filmer des micros-trottoirs, Jean Rouch signe avec Edgar Morin *Chronique d'un été* (1961), où, dans une séquence au dispositif alors inédit, deux jeunes filles posent aux passants une question toute simple : « *Êtes-vous heureux ?* »

L'apport technique principal de Rouch aura été de faire évoluer le rôle du chef opérateur : en occupant lui-même cette fonction, il l'a remis au centre du film. Pour lui, « *la prise de vues, c'est la mise en scène* », et le directeur de la photographie n'est plus un simple préposé aux éclairages, mais quelqu'un qui participe à la création des plans. En utilisant le plan-séquence caméra à l'épaule, il permet aussi aux tournages de gagner en liberté et en rapidité. De plus, en privilégiant l'improvisation et en réduisant son scénario à un argument qui évolue au gré du tournage, il rapproche documentaire et fiction, et soumet celle-ci, pour une grande part, à un hasard que ce lecteur d'André Breton veut « objectif »... Ce « *cinéma direct* » qu'il pratiquait à sa manière, avant même que la technique le rende possible, allait inspirer les jeunes réalisateurs de la Nouvelle Vague, dont Jean-Luc Godard dans *À bout de souffle* (1960).

Mais, quand il met en boîte en une journée et demie *La Punition* (1962), ces jeunes cinéastes se sont déjà presque tous assagis. Cette histoire d'une lycéenne parisienne exclue de son cours et qui passe sa journée à errer du jardin du Luxembourg aux Champs-Élysées au gré de ses « mauvaises rencontres » prouve qu'il est, lui, à 45 ans révolus, toujours prêt à prendre des risques. Ce que

confirme le sketch *Gare du Nord*, dans le film collectif *Paris vu par...* (1965). On y retrouve Nadine Ballot, l'héroïne de *La Punition*, dans un plan-séquence d'anthologie disséquant la scène de ménage d'un jeune couple. Le dénouement sur le pont surplombant les voies de la gare du Nord laisse pantois.

Ce court-métrage, surclassant par son audace ceux des autres réalisateurs — Jean-Luc Godard, Claude Chabrol et Éric Rohmer —, aurait pu annoncer son retour dans le cinéma français. Il n'en sera rien, sans doute parce que son plaisir de filmer ne pouvait que se heurter à un cinéma dont les contraintes, telle la quasi-obligation de tourner en 35 millimètres, et donc d'avoir toute une équipe, ne lui convenaient pas. Sa dernière tentative « française », *Dionysos* (1984), où il imagine la construction d'une automobile dans la joie, sous l'égide des dieux grecs, a un goût d'inachevé, car elle ne peut pas s'appuyer sur des improvisateurs de la qualité de ses amis africains, totalement en phase avec sa fantaisie surréaliste. Dès lors, il restera principalement en leur compagnie, filmeur inlassable en 16 millimètres ou en super-8 qui n'aura refusé qu'une évolution technique : la vidéo numérique. Cet homme qui faisait corps avec sa caméra à ressort, qui rêvait et réfléchissait avec elle, l'aura toujours détestée.

En un demi-siècle, il aura réalisé plus de 170 films de tous métrages (3), tournés pour la plupart sans producteurs privés et sous la houlette d'institutions publiques qui l'employaient, comme le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou le Musée de l'homme et son Comité du film ethnographique (CFE), qu'il a fondé en 1952 avec, entre autres, Claude Lévi-Strauss et Henri Langlois (4).

Car, ultime paradoxe, Jean Rouch était un fonctionnaire et un universitaire, qui n'avait pas besoin du cinéma pour vivre. Cela peut expliquer pourquoi cet humaniste joyeux fut si libre de ton et d'expression. Il rejoignait ainsi la prédiction de son maître Robert Flaherty, annonçant que les cinéastes seraient à l'avenir des amateurs, c'est-à-dire des hommes qui aiment avant tout filmer le monde pour en partager la connaissance avec les autres.

Philippe Person

Écrivain.

(1) Cf. « Cinéma ethnographique et cinéma d'intervention sociale : des frères ennemis ? », dans « Jean Rouch, un griot gaulois », *CinémAction*, no 17, Paris, 1982.

(2) Annick Peigne-Giuly, « [“Un passeur, qui a ouvert la voie”](#) », *Libération*, Paris, 20 février 2004.

(3) Les Éditions Montparnasse proposent une somme de dix DVD, *Jean Rouch, un cinéma léger !* (2017), regroupant inédits et films rares (*La Punition ; Babatu, les trois conseils ; Moi fatigué debout, moi couché...*), 962 minutes, 60 euros. Également disponibles : deux coffrets de quatre DVD, *Jean Rouch* (660 minutes, 25 euros) et *Jean Rouch, une aventure africaine* (469 minutes, 25 euros) et en DVD unitaires (15 euros) : *Chronique d'un été* (158 minutes), *Madame l'eau* (172 minutes), *Cocorico Monsieur Poulet* (144 minutes).

(4) Il est également à l'origine du premier diplôme d'études approfondies (DEA) cinématographiques et a créé à Paris les Ateliers Varan, qui, depuis 1981, ont formé par la pratique plus d'un millier de stagiaires au cinéma documentaire.